



© Media Carpe/Tournage film Carpe destination Saône-et-Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2021

Fédération de Saône-et-Loire Pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique



SOMMAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION en place depuis le 1^{er} avril 2016 et jusqu'au 31 mars 2022	3
LES COMMISSIONS FEDERALES	4
ACTIVITE FEDERALE	5
Récapitulatif de la participation du Conseil d'Administration de la Fédération aux Assemblées Générales Electives des AAPPMA.....	10
EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008	11
VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2021 en quelques chiffres.....	15
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA	20
SURVEILLANCE DES PECHEURS ET DES MILIEUX AQUATIQUES.....	23
INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX.....	24
SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX	24
ACTIVITE TECHNIQUE	25
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	25
LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX	40
LES TRAVAUX EN RIVIERE	45
PECHES DE SAUVETAGE.....	50
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES.....	52
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	53
COMMUNICATION, SITE INTERNET, RESEAUX SOCIAUX.....	58
RAPPORT FINANCIER - FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE.....	67
Bilan.....	67
Compte de Résultat.....	69
PERSONNEL DE LA FEDERATION.....	71
AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE	72

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

en place depuis le 1^{er} avril 2016 et jusqu'au 31 mars 2022

Président

Georges GUYONNET 387, rue des Neuf Clés 06 86 26 82 46
Administrateur AAPPMA Mâcon 71000 - MACON

1^{er} Vice-Président

Marc DURANDIN 125, route du Grand Villeneuve 06 68 02 05 02
Président AAPPMA Gergy 71590 – GERGY

2^{ème} Vice-Président

Christian LARGE 32, boulevard Jean Mermoz 06 01 22 58 70
Président AAPPMA Gueugnon 71130 – GUEUGNON

3^{ème} Vice-Président

Alain GODARD 54, rue Emile Zola 07 78 68 09 40
Président AAPPMA Torcy 71670 – LE BREUIL

Trésorier

Bernard PICHET 574, rue de la Légende 06 29 71 16 45
Président AAPPMA Ormes 71290 - ORMES

Secrétaire

Joël CHATOT 459, rue du Moulin Blaine 06 37 38 02 11
Président AAPPMA Louhans 71500 – CHATEAURENAUD

Trésorier Adjoint

Roger LABROSSE 33, rue des Cèdres 06 07 35 73 44
Trésorier AAPPMA Digoïn 71160 – DIGOÏN

Secrétaire Adjoint

Olivier BERNOLIN 494, route de Bourg en Bresse 06 37 83 66 44
Président AAPPMA Cuisery 71290 – BRIENNE

Administrateurs

André BOIVIN 37, boulevard de la Liberté 03 85 87 01 58
Président AAPPMA Chagny 71150 - CHAGNY

André FOURRIER 347, rue Pierre Vaux 03 85 67 25 66
Président AAPPMA Saint Vallier 71410 – SANVIGNES-LES-MINES

Jean-Louis GABRIEL 16A, rue Gaston Joliet 06 99 36 60 13
Président AAPPMA Autun 71400 – AUTUN

Georges MAMESSIER Le Bourg 03 85 25 04 20
Président AAPPMA Varennes l'Arconce 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Philippe PETIT 44, placette des Epraillons 07 75 28 42 16
Administrateur AAPPMA Mâcon 71118 – SAINT MARTIN BELLE ROCHE

François LAVAL 3, rue des Carrières 03 85 53 25 19
Président Pêcheurs Amat. Engins et Filets 71160 – DIGION

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni 4 fois en 2021 : les 12 février, 19 mars, 23 juillet et 26 novembre.

LES COMMISSIONS FEDERALES

Commission « Personnel »

Missions : Entretiens avec le Personnel, départ en retraite, recrutement, avantages, sécurité, tenues de travail, Police de la pêche, ...

Georges GUYONNET, Président,
Christian LARGE, Vice-Président – Responsable
Bernard PICHET, Trésorier,
Roger LABROSSE, Trésorier-Adjoint,
Philippe PETIT, Administrateur.

Réunions en 2021 : 11 mars et 10 novembre.

Commission « Promotion et Communication »

Missions : Concours Fédéral, manifestations diverses, communication pêcheur, ...

Georges GUYONNET, Président - Responsable,
Alain GODARD, Vice-Président,
Bernard PICHET, Trésorier,
Roger LABROSSE, Trésorier Adjoint,
Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,
Georges MAMESSIER, Administrateur,
Philippe PETIT, Administrateur – Responsable,
François LAVAL, Administrateur.

Une réunion le 3 mars 2021.

Commission « Technique et Développement »

Missions : Ouverture carnassier, quotas, cahier des charges sur le domaine public, ...

Georges GUYONNET, Président,
Alain GODARD, Vice-Président,
Marc DURANDIN, Vice-Président,
Joël CHATOT, Secrétaire,
Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint – Responsable
Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,
Philippe PETIT, Administrateur.

Une réunion le 20 août 2021.

Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité »

Missions : évolution de la Caisse de Compensation, travaux et tout ce qui concerne la réciprocité dans le département.

7 membres du Conseil d'Administration

Georges GUYONNET, Président,
Marc DURANDIN, Vice-Président,
Christian LARGE, Vice-Président,
Alain GODARD, Vice-Président,
Bernard PICHET, Trésorier – Responsable,
Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint,
Georges MAMESSIER, Administrateur.

Une commission le 23 juillet 2021.

7 représentants des AAPPMA

Michel CANET (Président Montceau-les-Mines),
Emmanuel CARRIER (Président Paray le Monial),
Michel DROUOT (Trésorier Autun),
François DROZDOWSKI (Président Marmagne),
Danielle GELIN (Présidente Pierre de Bresse),
Didier GEROLT (Président Romenay),
Jean-Paul LACARELLE (Secrétaire Tournus).

ACTIVITE FEDERALE

Activité du Président ou son représentant

Mardi 5 janvier : Réunion de bureau de la FNPF en visioconférence.

SAINT-EMILAND, siège du SMEMAC, réunion relative au plan d'eau du Pont-du-Roi, représenté par J. Maupoux et C. Goujon.

Vendredi 15 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Tournus.

Vendredi 22 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Depaix du Journal de Saône-et-Loire.

Mercredi 27 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec la Fédération des Chasseurs de Saône-et-Loire pour la signature de la convention de partenariat pour la lutte contre les ragondins, accompagné par R.Chassignol.

Mardi 2 février : Réunion de bureau et Conseil d'Administration de la FNPF en visioconférence.

Mercredi 3 février : Conseil d'Administration de la FNPF en visioconférence,
FEDERATION, Rendez-vous avec ENEDIS-RTE concernant la convention de partenariat pour la sécurité des pêcheurs à proximité des lignes électriques.

Jeudi 4 février : FEDERATION, rendez-vous avec des représentants de LA PECHE ET LES POISSONS pour présentation de support de communication, représenté par R. Chassignol et C. Goujon,
Comité départemental de l'eau, en visioconférence, représenté par J. Maupoux et C. Marcon.

Vendredi 12 février : FEDERATION : Conseil d'Administration de la Fédération,
VAIVRE-ET-MONTOILLE (70), siège de la Fédération de pêche 70, réunion de l'ARPBFC (Association Régionale de Pêche Bourgogne-Franche-Comté) relative à la mise en place du futur "Observatoire Régionale des Pressions sur les Milieux Aquatiques", représenté par J. Maupoux.

Mercredi 17 février : FEDERATION, Rendez-vous avec une représentante de Virgin Radio pour de la communication, représenté par R. Chassignol et C. Goujon.

Lundi 22 février : DIGOIN, réunion d'information à destination des Gardes Pêche Particuliers d'AAPPMA, assurée par T. Breton,
FEDERATION, réunion téléphonique en préparation du projet de film avec la Pêche et les Poissons, assurée par C. Goujon.

Mercredi 24 février : FEDERATION, réunion d'information à destination des Gardes Pêche Particuliers d'AAPPMA, assurée par T. Breton.

Lundi 1^{er} mars : FEDERATION, intervention du Cabinet KPMG pour la clôture des comptes 2020,
FEDERATION, Tirage au sort « Tous à la pêche en 2021 », réalisé par T. Buy et C. Goujon.

Mercredi 3 mars : FEDERATION, Commission Promotion-Communication.

Jeudi 4 et vendredi 5 mars : FEDERATION, Formation des Gardes Pêche Particuliers d'AAPPMA, assurée par T. Breton.

Vendredi 5 mars : FEDERATION, intervention du Cabinet KPMG pour la clôture des comptes 2020,
FEDERATION, rendez-vous avec Groupama pour faire un point.

Mardi 9 mars : FLEURVILLE, Réunion de Terrain, assurée par T. Breton, C. Goujon et J. Maupoux.

Jeudi 11 mars : FEDERATION, Commission du Personnel « Police de la Pêche ».

Vendredi 12 mars : FEDERATION, intervention du Cabinet KPMG pour la présentation de la clôture des comptes 2020.

Lundi 15 et mardi 16 mars : FEDERATION, Intervention du Cabinet ABG Audit pour le contrôle des comptes 2020.

Vendredi 19 mars : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 29 mars : ARLES (13), Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée).

Mardi 6 avril : Réunion de Bureau de la FNPF en Visioconférence.

Mardi 13 avril : Séminaire du Bureau de la FNPF en Visioconférence.

Jeudi 15 avril : MACON, reportage avec France 3 Bourgogne et M. Benjamin Dirx, député de Saône-et-Loire au port de plaisance.

Mardi 21 avril : GIGNY-SUR-SAONE, Rendez-vous avec l'AAPPMA d'ORMES, pour le projet de Poste à Mobilité Réduite (PMR).

Jeudi 22 avril : LOUHANS, Présentation aux élus du Poste à Mobilité Réduite (PMR), accompagné de C. Goujon.

Lundi 3 mai : Commission « Budget et suivi Financier » de la FNPF en Visioconférence.

Mardi 4 et mercredi 5 mai : Réunion de Bureau et Conseil d'Administration de la FNPF en Visioconférence.

Mardi 4 mai : CUISERY, animation pêche sur la frayère du Bief Colas avec la classe de CE2-CM1 de Brienne, assurée par C. Goujon.

Jeudi 6 mai : NEUVY-GRANDCHAMP, Pose du panneau fédéral à l'étang de Beauchamp, accompagné de C. Goujon.

Samedi 8 au vendredi 14 mai : Suivi et participation au tournage du film « Carpe en Saône-et-Loire », assurés par R. Chassignol et C. Goujon.

Lundi 17 mai : LAY-SUR-LE-DOUBS, pose de panneaux fédéraux à l'île des Motrots et au lac des Vergettes, accompagné de C. Goujon.

Mardi 26 mai : LES BIZOTS, réunion concernant le Lac de la Somme.

Mardi 1^{er} juin : Réunion de Bureau de la FNPF en Visioconférence, Contrat territorial Loire - Comité de Pilotage en visioconférence, assuré par R. Chassignol.

Samedi 5 juin : SAINT-VALLIER, Assemblée Générale électorale de l'AAPPMA suite à retrait d'agrément du Président, accompagné de C. Large, B. Pichet, V. Pollier.

Dimanche 6 juin : PRETY, Journée Nationale de la pêche avec l'AAPPMA de Tournus, représenté par C. Goujon et R. Jacquesson.

Mardi 8 juin : LA-ROCHE-VINEUSE, Commission géographique du bassin de la Petite Grosne, représenté par J. Maupoux, SASSENAY, rendez-vous avec la Mairie et l'AAPPMA de Chalon-sur-Saône concernant la mise à l'eau, représenté par C. Goujon.

Mercredi 9 juin : PARAY-LE-MONIAL, pose du panneau fédéral à l'étang des Moines, représenté par C. Goujon et R. Jacquesson.

Jeudi 10 juin : ANOST, rendez-vous pour la labellisation pêche d'un gîte de pêche, accompagné de C. Goujon, AZE, Commission géographique du bassin de la Mouge, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 11 juin : ARBOIS (39), Assemblée Générale de l'ARPBFC (Association Régionale de Pêche Bourgogne-Franche-Comté), CHALON-SUR-SAONE, Comité de rivières du Chalonnais, représenté par J. Maupoux, ECUELLES, Réunion technique relative à l'aménagement écologique du Bief du Triot (Saône), représenté par J. Maupoux.

Mercredi 16 juin : Conseil d'Administration de l'EHGO en Visioconférence.

Jeudi 24 juin : Réunion technique relative à l'aménagement du platis de la Salle sur la Saône en Visioconférence, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 25 juin : LA TRUCHERE et SERMOYER (01), Pose de panneaux fédéraux sur la Veille Seille, représenté par C. Goujon.

Samedi 26 juin : MACON, Assemblée Générale de la Fédération, VERDUN-SUR-LE DOUBS, Défi Silure.

Mercredi 30 juin : ARLES (13), Conseil d'Administration de Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM).

Jeudi 1^{er} juillet : FEDERATION, Rendez-vous avec le nouveau Président de la Fédération de pêche du Jura, concernant le fonctionnement de notre Fédération, accompagné de P. Petit, B. Pichet, R. Chassignol et V. Pollier, Réunion technique relative à l'étude piscicole sur l'axe Saône en Visioconférence, représenté par J. Maupoux.

Mardi 6 juillet : PARIS, Réunion de Bureau de la FNPF.

Jeudi 8 juillet : FEDERATION : Intervention du Cabinet KPMG Pour le contrôle budgétaire, FEDERATION : Contrat territorial Loire - réunion à Mâcon – Définition avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne des éventuels travaux de restauration portés par la Fédération, assuré par R. Chassignol, J. Maupoux et C. Marcon.

Vendredi 9 juillet : LOUHANS, Inauguration du Poste à Mobilité Réduite, Réunion concernant la Jussie en Visioconférence, représenté par C. Colin.

Lundi 19 juillet : ETANG-SUR-ARROUX, Comité technique relatif à la stratégie du Contrat Territorial Arroux Morvan Somme et au futur programme d'actions, représenté par J. Maupoux.

Mardi 20 juillet : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF, FEDERATION : Intervention du Cabinet KPMG pour le contrôle budgétaire.

Vendredi 23 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration, FEDERATION, Commission de la Caisse de Réciprocité.

Lundi 26 juillet : VANDENESSE-EN-AUXOIS (21), Visite de terrain pour la labellisation d'un plan d'eau pour la FNPF.

Jeudi 19 août : LE MIROIR, rendez-vous à l'étang de La Bardière concernant un projet de travaux, accompagné de A. Godard et B. Pichet.

Vendredi 20 août : FEDERATION, Commission Technique et Développement « Gestion et développement des plans d'eau Fédéraux », accompagné de R. Chassignol, C. Colin et C. Goujon.

Lundi 23 août : SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (03) - Visite des travaux sur la Sioule pour l'EHGO.

Du jeudi 9 au samedi 11 septembre : LA BAULE (44), Assemblée Générale de l'EHGO, accompagné de B. Pichet.

Mardi 14 septembre : LAIZY, Comité technique relatif à la stratégie du Contrat Territorial Arroux Morvan Somme et au futur programme d'actions, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 15 septembre : AUTUN, Bilan saison Etang des Cloix et lancement de la saison 2021-2022, représenté par C. Goujon et J. Maupoux.

Mercredi 22 septembre : LE CREUSOT, Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Jeudi 23 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Harmonie Mutuelle pour faire un point sur la prévoyance, accompagné de V. Pollier.

Samedi 25 septembre : PARIS, Assemblée Générale du SNASPL (Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir), accompagné de B. Pichet, CHALON-SUR-SAONE, participation à la fête de la biodiversité, assurée par C. Goujon, R. Jacquesson et J. Maupoux.

Dimanche 26 septembre : PARIS, Assemblée Générale de la FNPF, accompagné de B. Pichet, MARMAGNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Lundi 27 septembre : PARIS, Congrès de la FNPF, accompagné de B. Pichet.

Mardi 28 septembre : GERGY, Visite de chantier de Bougerot, accompagné de B. Pichet.

Mardi 5 octobre : DIJON, réunion relative au lancement de l'observatoire régional des Pressions, représenté par J. Maupoux.

Samedi 9 octobre : AUTUN, Ouverture de la saison de pêche à la mouche à l'étang des Cloix.

Dimanche 10 octobre : AUTUN, Concours float tube.

Lundi 11 octobre : GUEUGNON, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Toulon-sur-Arroux concernant la fusion avec l'AAPPMA de Charbonnat-sur-Arroux, accompagné de C. Large.

Mardi 12 octobre : BESANCON (25), réunion relative à l'Accord Cadre avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 14 octobre : MACON, Direction Départementale des Territoires, Commission Départementale Pêche, Accompagné de F. Laval, R. Chassignol et C. Goujon.

Vendredi 15 octobre : FEDERATION, rendez-vous avec Mme Salerno du JSL pour la rédaction d'une page sur le thème de l'eau, accompagné de C. Goujon,

Dimanche 17 octobre : MONTCEAU-LES-MINES : Finale du Comité Départemental de Pêche Sportive.

Lundi 18 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec Harmonie Mutuelle concernant la Prévoyance, accompagné de V. Pollier.

Mardi 19 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec INORE GROUPE et SICLIK pour le guide de pêche 2022, accompagné de C. Goujon,
CHARENTES-VARENNE, Mairie, Comité Technique du Contrat de Rivière Doubs : Etude de la restauration de l'espace de bon fonctionnement du Doubs sur le secteur de Longepierre / Charrette – Varennes, représenté par R. Chassignol,
MACON, Rendez-vous avec le JSL pour la réalisation d'un portrait sur un salarié de la Fédération, assurée par C. Goujon.

Samedi 23 octobre : CUISERY, concours Carnassiers.

Dimanche 24 octobre : MONTCEAU-LES-MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
MONTCHANIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Lundi 25 au mercredi 27 octobre : FEDERATION, entretiens individuels annuels du personnel, assurés par R. Chassignol et V. Pollier.

Lundi 25 octobre : SAINT-NIZIER-SUR-ARROUX, Rendez-vous avec les AAPPMA de Charbonnat-sur-Arroux et Toulon-sur-Arroux concernant le projet de fusion des deux AAPPMA.

Mardi 26 octobre : DIJON, réunion restreinte de l'ARPBFC,
GIGNY-SUR-SAONE, rendez-vous de terrain avec la Mairie et les AAPPMA d'Ormes, Saint-Ambreuil et Saint Germain-du-Plain pour le projet de poste à mobilité réduite et de Risbermes, représenté par C. Goujon.

Dimanche 31 octobre : TORCY, Finale Challenge Départemental Carnassiers, accompagné des Administrateurs de la Fédération et de C. Goujon.

Mardi 2 et mercredi 3 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Mardi 2 novembre : AUTUN, Etang des Cloix, Initiation pêche à la mouche avec un centre de loisirs d'Autun, assurée par C. Goujon et R. Jacquesson.

Jeudi 4 et vendredi 5 novembre : FEDERATION, Formation des futurs Gardes Pêche Particuliers, assurée par T. Breton.

Jeudi 4 novembre : Comité Technique du Contrat de Rivière Doubs en Visioconférence. Projet de restauration de la morte du petit Gravier - Travail avec les animateurs du contrat en vue de préparer le COTECH du 22 novembre, assuré par R. Chassignol.

Vendredi 5 novembre : BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Samedi 6 novembre : MACON, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 7 novembre : CHALON-SUR-SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot,
MARCIGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
SAINT-VALLIER, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
CHASSENARD (03), Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets, accompagné de C. Large.

Lundi 8 et mardi 9 novembre : FEDERATION, Intervention du Cabinet KPMG pour préparation du budget.

Mardi 9 novembre : DIJON, Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne-Franche-Comté (ARPBFC).

Mercredi 10 novembre : FEDERATION, Commission du personnel animée par R. Chassignol et V. Pollier,
MACON, Mission Inter-Services de l'Environnement (MISEN) relative à la mise en place de nouvelles aires protégées, représenté par J. Maupoux,
SAINT-YAN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par R. Labrosse et F. Laval.

Samedi 13 novembre : GERGY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 14 novembre : MONTCHANIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT-USUGE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Lundi 15 novembre : DDT, Réunion concernant les élections des AAPPMA, accompagné de V. Pollier,
FEDERATION : Contrat de rivière Doubs – Réunion milieux et espaces naturels - Enquête Basse Vallée du Doubs – EPTB Saône Doubs – Programme de restauration du Doubs, en visioconférence, représenté par R. Chassignol.

Mardi 16 novembre : FEDERATION, Comité de pilotage de la cellule chargée de l'animation et du suivi des travaux en rivière et milieux aquatiques (ASTER 71), en visioconférence, représenté par Rémy Chassignol.

Jeudi 18 novembre : OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
PONTANEAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Vendredi 19 novembre : RULLY, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
DOMMARTIN-LES-CUISEAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot,
VARENNE-L'ARCONCE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par G. Mamessier.

Samedi 20 novembre : DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot,
TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
VERDUN-SUR-LE-DOUBS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par M. Durandin.

Dimanche 21 novembre : BOURBON-LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de R. Labrosse,
IGUERANDE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
LOUHANS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit.

Lundi 22 novembre : FEDERATION, Rendez-vous avec le cabinet KPMG pour préparer le budget 2022,
PIERRE-DE-BRESSE, Comité Technique du Contrat de Rivières Doubs – Présentation et discussion autour du projet de restauration de la Morte de Petit Gravier, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 26 novembre : FEDERATION, Conseil d'Administration,
CIRY-LE-NOBLE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINTE-CROIX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot,
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Samedi 27 novembre : EPINAC, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Dimanche 28 novembre : GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de R. Labrosse.

Mardi 30 novembre : LA-ROCHE-VINEUSE, Comité de bassin Mouge Petite Grosne, représenté par J. Maupoux,

Vendredi 3 décembre : CRECHES-SUR-SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit,
TOULON-SUR-ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
VOITEUR (39), Comité technique relatif au programme d'actions du projet de Contrat de rivière Seille, représenté par J. Maupoux,

Samedi 4 décembre : SALORNAY-SUR-GUYE, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
PIERRE-DE-BRESSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Dimanche 5 décembre : AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large,
PRISSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par P. Petit,
SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Jeudi 9 décembre : BESANCON (25), réunion relative à l'accord cadre 2022 de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux.

Samedi 11 décembre : EPINAC, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Jeudi 16 décembre : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Thibert d'Infogestion pour faire un point sur le matériel informatique de la Fédération,
FEDERATION : Rendez-vous avec l'AAPPMA de Toulon-sur-Arroux et Charbonnat-sur-Arroux pour préparer la fusion des deux AAPPMA, accompagné de V. Pollier.

Mardi 28 décembre : AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Du 20 décembre 2021 au 3 janvier 2022 : fermeture annuelle de la Fédération.

Récapitulatif de la participation du Conseil d'Administration de la Fédération aux Assemblées Générales Electives des AAPPMA

Le Président Georges GUYONNET

24 octobre AAPPMA de Montceau-les-Mines
5 novembre AAPPMA de Blanzay
6 novembre AAPPMA de Mâcon
7 novembre AAPPMA de Saint-Vallier
7 novembre Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets
14 novembre AAPPMA de Montchanin (2ème)
19 novembre AAPPMA de Rully
21 novembre AAPPMA de Bourbon-Lancy
26 novembre AAPPMA de Ciry-le-Noble
27 novembre AAPPMA de Palinges
28 novembre AAPPMA de Perrecy-les-Forges
4 décembre AAPPMA de Salornay-sur-Guye
5 décembre AAPPMA d'Autun (1ère)

Marc Durandin, 1er Vice-Président

20 novembre AAPPMA de Verdun-sur-le-Doubs
27 novembre AAPPMA de Charnay-les-Chalon

Christian Large, 2ème Vice-Président

26 septembre AAPPMA de Marmagne
7 novembre AAPPMA de Marcigny
7 novembre Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets
18 novembre AAPPMA d'Oudry
20 novembre AAPPMA de Digoïn
21 novembre AAPPMA d'Iguerande
3 décembre AAPPMA de Toulon-sur-Arroux
5 décembre AAPPMA d'Autun
28 décembre AAPPMA d'Autun (2ème)

Alain Godard, 3ème Vice-Président

24 octobre AAPPMA de Montchanin (1ère)
27 novembre AAPPMA d'Epinaç (1ère)
11 décembre AAPPMA d'Epinaç (2ème)

Bernard Pichet, Trésorier

7 novembre AAPPMA de Chalon-sur-Saône
13 novembre AAPPMA de Gergy
20 novembre AAPPMA de Tournus
21 novembre AAPPMA de Louhans
26 novembre AAPPMA de Saint-Germain-du-Plain

Joël Chatot, Secrétaire

7 novembre AAPPMA de Cuisery
14 novembre AAPPMA de Saint-Usage
19 novembre AAPPMA de Dommartin-les-Cuiseaux
20 novembre AAPPMA de Rancy
26 novembre AAPPMA de Sainte-Croix
4 décembre AAPPMA de Pierre-de-Bresse
5 décembre AAPPMA de Saint-Germain-du-Bois

Roger Labrosse, Trésorier Adjoint

10 novembre AAPPMA de Saint-Yan
21 novembre AAPPMA de Bourbon-Lancy
28 novembre AAPPMA de Gueugnon

Philippe Petit, Administrateur

18 novembre AAPPMA de Pontanevaux
21 novembre AAPPMA de Saint-Maurice-de-Satonnay
3 décembre AAPPMA de Crêches-sur-Saône
5 décembre AAPPMA de Prissé

François Laval, Administrateur

10 novembre AAPPMA de Saint-Yan

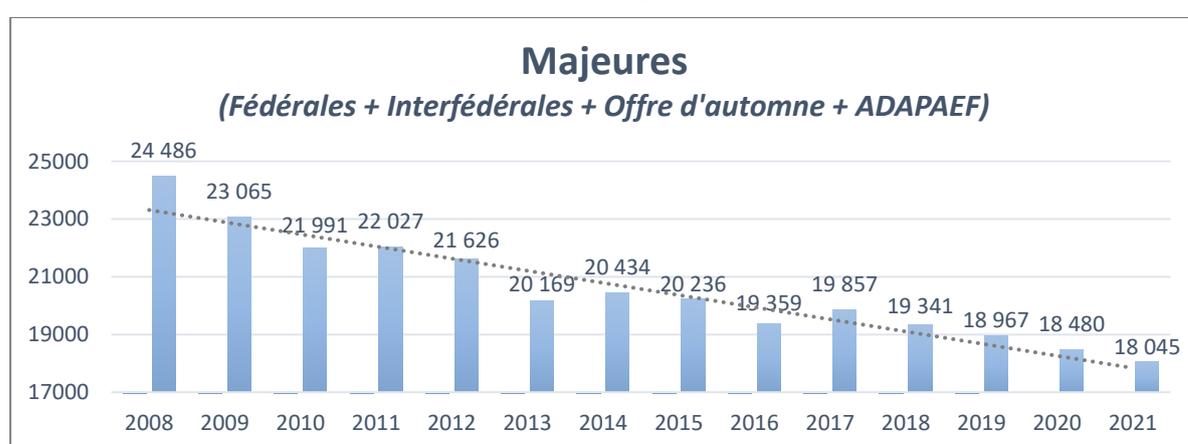
EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008

En 2021, la Fédération Nationale a lancé des cartes de pêche parrainages (femme, mineure, moins de 12 ans, et journalière) ; ces ventes sont intégrées aux totaux par type de carte pour l'année.

Cartes Majeures (Fédérales + Interfédérales, Offre d'automne, ADAPAEF)

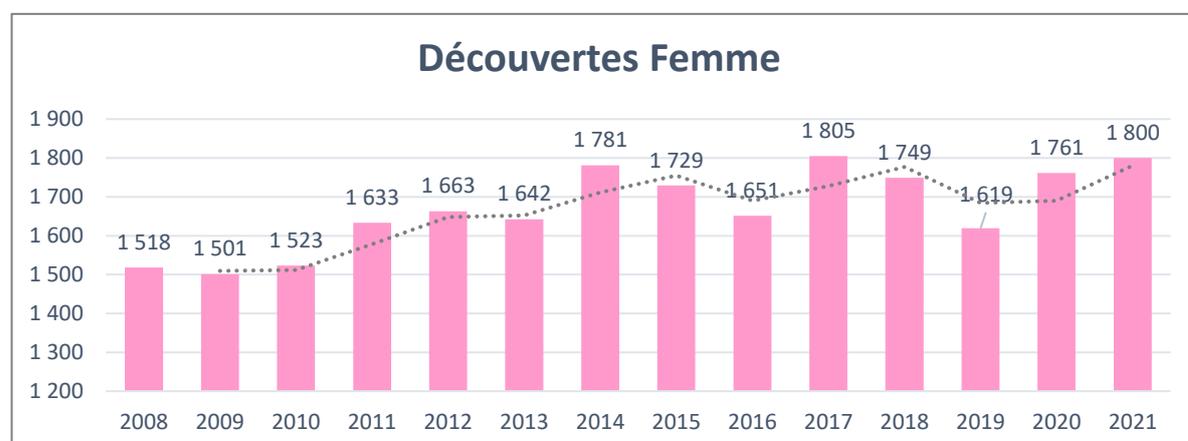
18 045 cartes Majeures ont été délivrées en 2021, représentant **une baisse de -2,35 %** par rapport à l'année précédente. Troisième année consécutive avec un niveau de vente en dessous de 19 000.

En 5 ans, les cartes majeures ont baissé de -9,13 % et depuis 2008 cette baisse atteint -26,30%.



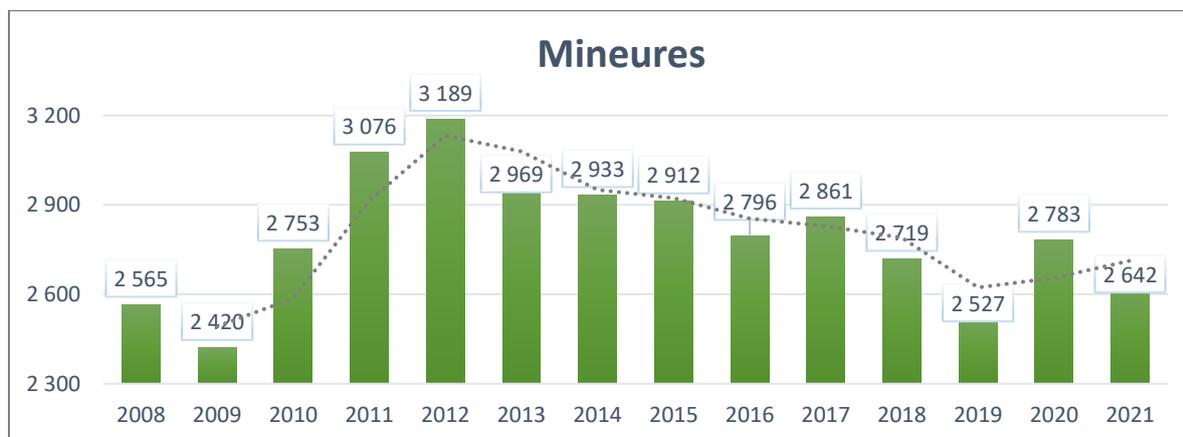
Cartes découverte Femme

1 800 cartes découvertes Femme vendues en 2021, représentant **une hausse de +2,21 %** par rapport à 2020. L'année 2021 est la 2^{ème} meilleure année en termes de nombre de vente. Depuis 2008, la tendance des ventes de cartes découvertes Femme est à la hausse (+ 18,56 %). La vente des cartes parrainages Femme au tarif réduit a pu faire progresser les ventes (128 cartes parrainage Femme vendues en 2021).



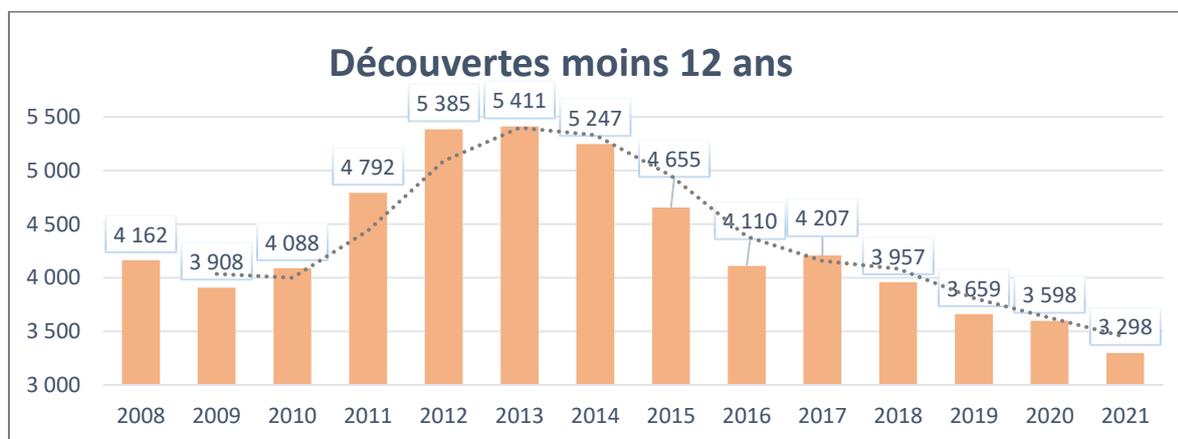
Cartes Mineures

2 642 cartes Mineures délivrées en 2021, représentant **une baisse de -5,07 %** par rapport à l'année précédente. Après une hausse en 2020, les ventes de cartes mineures ont diminué.



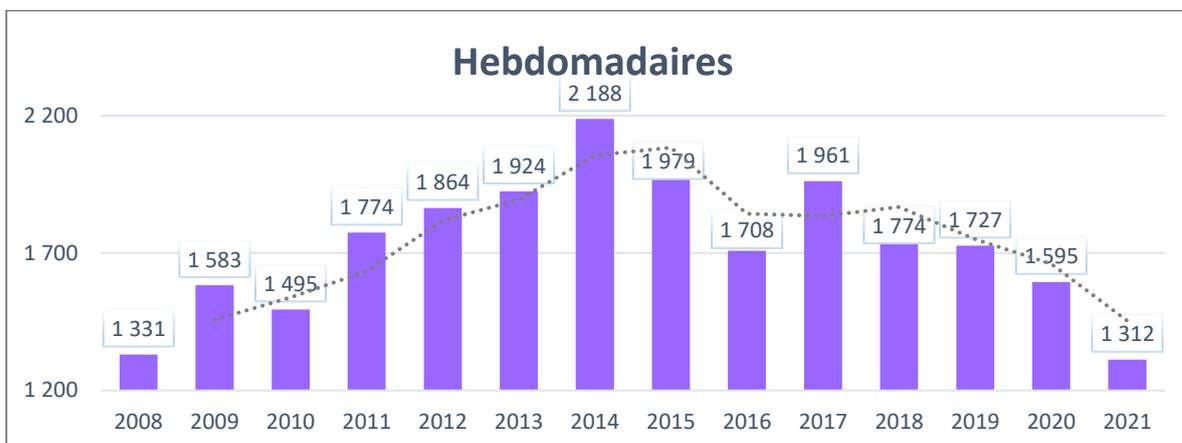
Cartes découverte moins de 12 ans

3 298 cartes découverte moins de 12 ans vendues en 2021, soit **une baisse de -8,34 %** par rapport à 2020. Pour la deuxième année consécutive, les chiffres sont les moins bons depuis 2008. La vente des cartes parrainage moins de 12 ans n'a pas aidé à la progression des ventes de cartes moins de 12 ans.



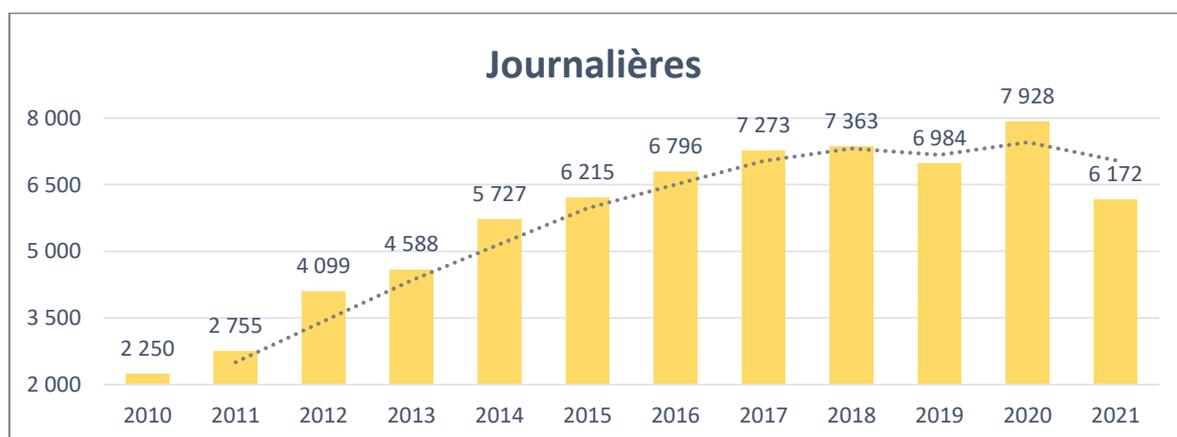
Cartes hebdomadaires

1 312 cartes hebdomadaires délivrées en 2021, représentant **une baisse de -17,74 %** par rapport à l'année précédente. Une baisse significative des ventes s'était déjà fait sentir en 2020 probablement due aux restrictions, mais en 2021, la chute des ventes est plus grande encore. 2021 marque les plus faibles ventes de cartes hebdomadaires depuis 2008.



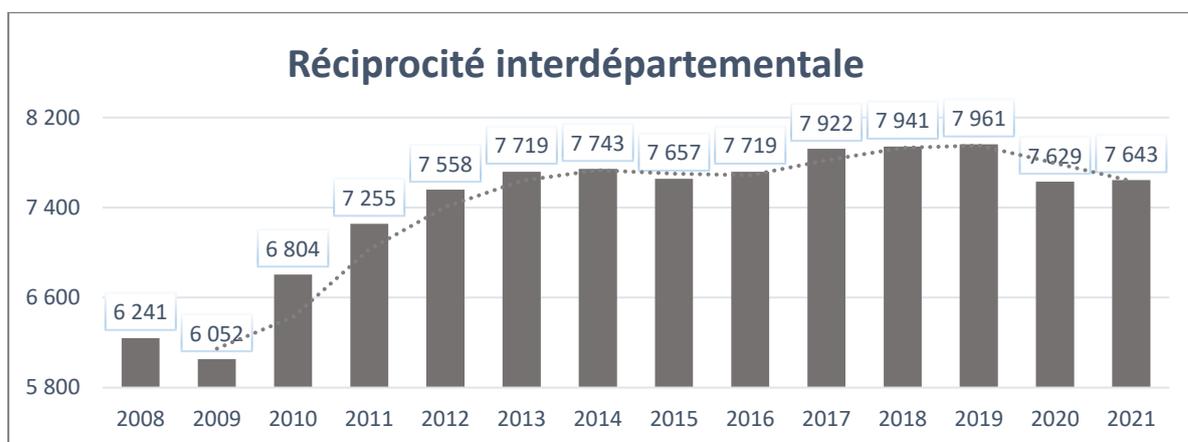
Cartes journalières

6 172 cartes journalières délivrées en 2021, représentant **une baisse de -22,15 %** par rapport à 2020. Après une année 2020 en hausse probablement liée à l'incertitude, les ventes de 2021 n'ont pas suivi le même chemin.



Réciprocité interdépartementale (Cartes interfédérales ou vignette EHGO)

Comme pour l'année 2020, les pêcheurs ont moins opté pour la réciprocité en 2021 (chiffre similaire en 2020-2021). La crise sanitaire entraînant l'incertitude est probablement la raison de ces chiffres.



Conclusion

Après une année 2020 marquée par la pandémie, les confinements et restrictions, on pouvait espérer que les ventes de cartes de pêche en 2021 seraient meilleures mais cela n'a pas été le cas. Seule la carte femme a subi une petite augmentation des ventes, mais poussée par les cartes parrainages femme.

La mise en place d'un couvre-feu entre le 20 mars et le 20 juin a limité les pêcheurs de carpes la nuit dans leurs déplacements, ce qui a pu entraîner une baisse des effectifs.

Difficile de connaître les raisons précises de ces baisses des ventes pour notre département. Les pêcheurs ont-ils préféré voyager et voir d'autres territoires ? L'avenir nous apportera probablement des éléments de réponses.



© Mathieu DUCOTE/Concours Photo FDAAPPMA 71 2021

VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2021 en quelques chiffres

Evolution des ventes des cartes de pêche par mois

Tableau récapitulatif des ventes de cartes par mois selon le type de carte de pêche en 2021

Les ventes de carte parrainage ainsi que les offres d'automne Majeure sont intégrées.

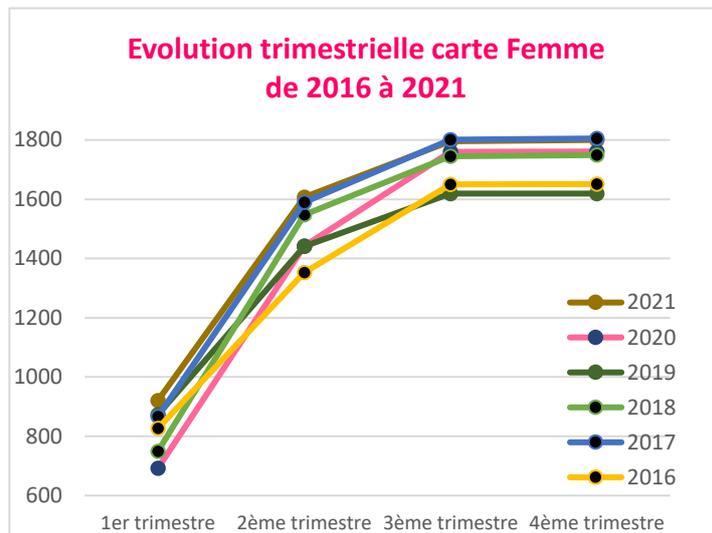
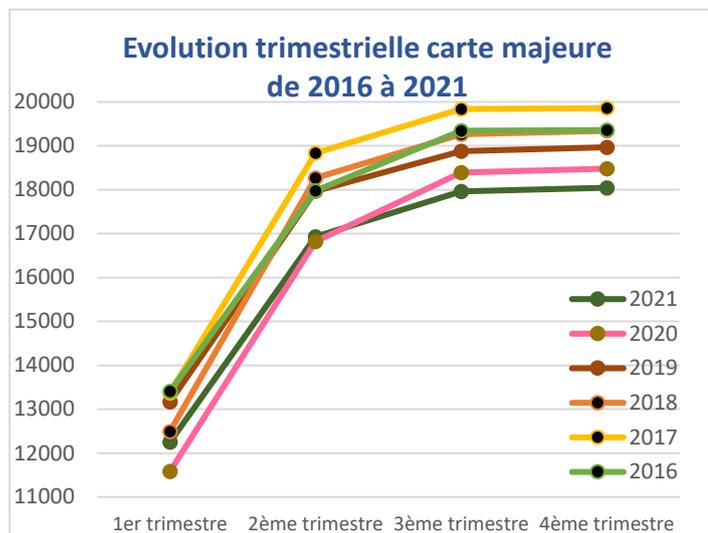
Les cartes parrainage sont des cartes (femme, mineure, moins de 12 ans ou journalière) vendues à tarif réduit et disponible pour les personnes n'ayant pas acheté de carte l'année précédente, via un parrain (acheteur ayant une carte annuelle pour personne majeure en 2021).

Mois	Cartes Majeures + Interfédérales + ADAPAEF*		Femmes		Mineures		Moins de 12 ans		Journalières		Hebdomadaires	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Décembre 2020	1 252	6,9%	49	2,7%	88	3,3%	98	3,0%	4	0,1%	0	0,0%
Janvier	2 758	15,3%	115	6,4%	188	7,1%	119	3,6%	48	0,8%	2	0,2%
Février	2 202	12,2%	196	10,9%	265	10,0%	227	6,9%	73	1,2%	2	0,2%
Mars	6 037	33,5%	561	31,2%	703	26,6%	794	24,1%	766	12,4%	13	1,0%
Avril	2 273	12,6%	331	18,4%	524	19,8%	583	17,7%	574	9,3%	20	1,5%
Mai	1 377	7,6%	186	10,3%	233	8,8%	258	7,8%	407	6,6%	46	3,5%
Juin	1 032	5,7%	169	9,4%	176	6,7%	222	6,7%	455	7,4%	115	8,8%
Juillet	530	2,9%	97	5,4%	218	8,3%	401	12,2%	751	12,2%	271	20,7%
Août	295	1,6%	67	3,7%	185	7,0%	491	14,9%	2 015	32,6%	450	34,3%
Septembre	207	1,1%	24	1,3%	36	1,4%	70	2,1%	663	10,7%	235	17,9%
Octobre	67	0,4%	2	0,1%	18	0,7%	26	0,8%	289	4,7%	138	10,5%
Novembre	11	0,06%	1	0,1%	8	0,30%	8	0,24%	99	1,6%	17	1,3%
Décembre	4	0,02%	2	0,1%	0	0,00%	1	0,03%	28	0,5%	3	0,2%
TOTAL	18 045	100,0%	1 800	100,0%	2 642	100,0%	3 298	100,0%	6 172	100,0%	1 312	100,0%
ANNEE 2021 PAR TRIMESTRE												
1er Trimestre	12 249	67,9%	921	51,2%	1 244	47,1%	1 238	37,5%	891	14,4%	17	1,3%
2ème Trimestre	4 682	25,9%	686	38,1%	933	35,3%	1 063	32,2%	1 436	23,3%	181	13,8%
3ème Trimestre	1 032	5,7%	188	10,4%	439	16,6%	962	29,2%	3 429	55,6%	956	72,9%
4ème Trimestre	82	0,5%	5	0,3%	26	1,0%	35	1,1%	416	6,7%	158	12,0%
ANNEE 2020 PAR TRIMESTRE												
1er Trimestre	11 580	62,7%	692	39,3%	1 047	37,6%	974	27,1%	594	7,5%	15	0,9%
2ème Trimestre	5 237	28,3%	750	42,6%	1 099	39,5%	1 172	32,6%	1 816	22,9%	230	14,4%
3ème Trimestre	1 574	8,5%	318	18,1%	621	22,3%	1 427	39,7%	5 224	65,9%	1 273	79,8%
4ème Trimestre	89	0,5%	1	0,1%	16	0,6%	25	0,7%	294	3,7%	77	4,8%
ANNE 2021 : ventes selon cartes avec tarifs réduits												
	Offre d'automne		Parrainage Femme		Parrainage Mineure		Parrainage Moins de 12 ans		Parrainage Journalière			
1er Trimestre	0	0,0%	105	82,0%	61	44,2%	173	53,9%	0	0,0%		
2ème Trimestre	0	0,0%	23	18,0%	44	31,9%	95	29,6%	0	0,0%		
3ème Trimestre	191	71,5%	0	0,0%	29	21,0%	51	15,9%	21	100,0%		
4ème Trimestre	76	28,5%	0	0,0%	4	2,9%	2	0,6%	0	0,0%		
% sur ventes totales	1,48%		7,11%		5,22%		9,73%		0,34%			

*ADAPAEF : Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

En 2020, avec la crise sanitaire et les confinements, les ventes du 1^{er} trimestre avaient été répercutées sur les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres. Pour 2021, les ventes par trimestre restent similaires aux autres années. Les cartes à tarif réduit ont bien fonctionné pour les cartes Femme, Mineure et Moins de 12 ans, mais moins pour la carte Majeure offre d'Automne et ce fut un échec pour la carte journalière.

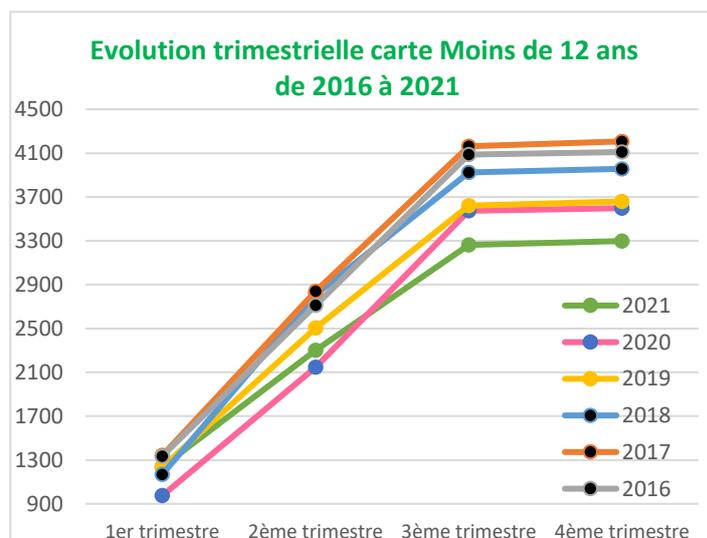
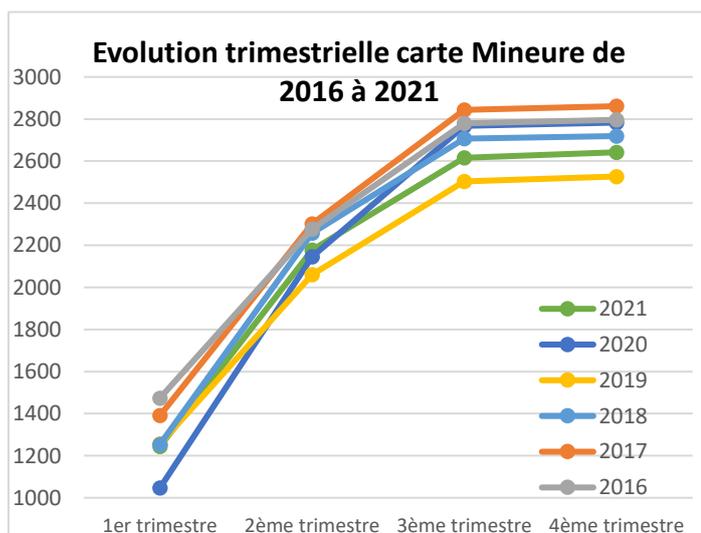
Evolutions trimestrielles pour les cartes Majeures et Femme de 2016 à 2021



Pour les cartes majeures, le 1^{er} trimestre fut meilleur que celui de 2020, similaire au 1^{er} semestre par rapport à 2020, la baisse des ventes s'est manifestée lors du 3^{ème} trimestre et confirmée au 4^{ème} trimestre.

Les cartes femme se sont très bien vendues lors des deux premiers trimestres puis, les ventes sont restées similaires à celle de 2017 (meilleure année au niveau des ventes).

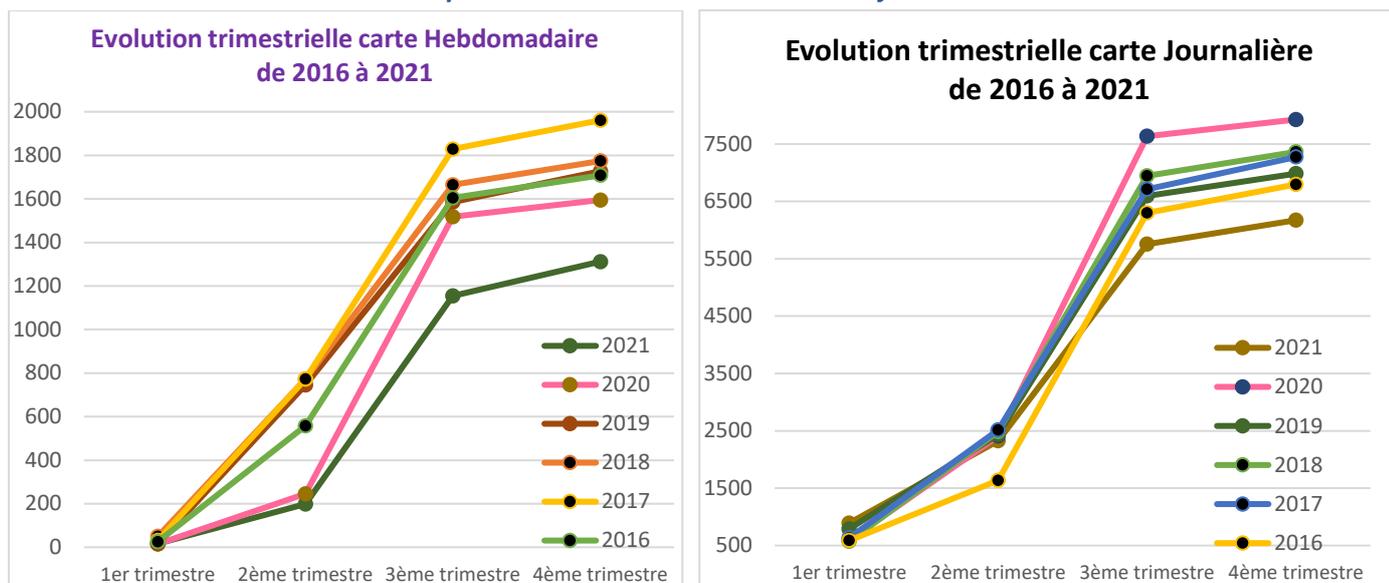
Evolutions trimestrielles pour les cartes Mineures et Moins de 12 ans de 2016 à 2021



Comme pour les cartes majeures, les ventes de cartes mineures étaient similaires au 1^{er} semestre par rapport à 2020, mais n'ont pas connu la même évolution pour le 2^{ème} semestre.

Les cartes moins de 12 ans se sont mieux vendues au 1^{er} semestre que lors de l'année 2020, mais l'avance ne s'est pas maintenue. Les ventes de 2021 sont les moins bonnes depuis 2008.

Evolutions trimestrielles pour les cartes hebdomadaires et journalières de 2016 à 2021



Comme pour l'année 2020, les ventes de cartes hebdomadaires n'ont pas décollé lors du deuxième trimestre et le 2^{ème} semestre a accentué la perte des ventes par rapport aux années précédentes.

Les ventes de cartes journalières étaient similaires au 1^{er} semestre mais la progression des ventes de cartes de pêche n'a pas évolué de la même manière au 2^{ème} semestre, faisant de 2021, la moins bonne année en terme de ventes depuis 2016.

Carte Majeure Offre d'Automne

Lancée en 2018, la carte Majeure « Offre d'Automne » est disponible au tarif de 50 % du prix initial du 1^{er} octobre au 31 décembre. A noter que cette carte a été mise en place dès le mois de septembre en 2020 et 2021.

	2018	2019	2020
Nombre de cartes Offre d'automne vendues	76	94	406
Pêcheurs qui n'avaient pas de cartes de pêche annuelle en Saône-et-Loire les 2 années précédentes	42%	49%	51%
Pêcheurs ayant déjà pris une carte offre d'automne l'année précédente	–	3,2%	2,2%
Pêcheurs ayant pris une carte de pêche annuelle en Saône-et-Loire l'année précédente	26%	31%	31%
Pêcheurs ayant pris une carte de pêche annuelle en Saône-et-Loire les 2 années précédentes	17%	21%	22%
Nombre d'AAPPMA ayant vendu au moins 1 carte offre d'automne	34	28	49
Pêcheurs ayant pris une carte annuelle en Saône-et-Loire l'année suivante (dont carte offre d'automne)	53%	57%	50%
Pêcheurs ayant pris une carte offre d'automne l'année suivante	4% (3)	9% (9)	6,2% (25)

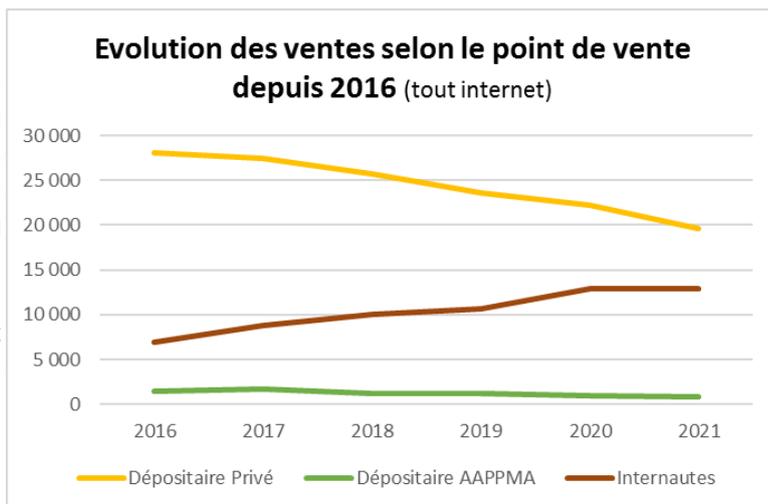
Répartition des ventes par point de vente

	2016	2017	2018	2019	Ventes en 2020			Ventes en 2021		
					Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	28 089	27 499	25 680	23 619	22 287	61,7%	161	19 609	58,7%	153
Dépositaire AAPPMA	1 457	1 697	1 204	1 177	919	2,5%	22	871	2,6%	23
Internautes	6 874	8 768	10 019	10 687	12 939	35,8%		12 908	38,7%	
TOTAL Ventes	36 420	37 964	36 903	35 483	36 145			33 388		

(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison

Depuis 2016, de plus en plus de pêcheurs prennent leur carte de pêche depuis chez eux en tant qu'internautes, ce qui fait diminuer la part des pêcheurs prenant leur carte de pêche chez un revendeur. Le nombre de dépositaire ayant vendu une carte de pêche a diminué (-5% sur 1 an).

En 2020, les ventes internautes avaient bondi suite à la pandémie, en 2021, cette progression s'est accentuée.



Ages et sexes des pêcheurs (en nombre de cartes)

		0-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65+		Total
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Carte Majeure (Interfédérale + Majeure + ADAPAEF + Offre d'Automne)	Nombre			1 091	10	1 773	21	2 386	34	2 662	32	4 132	38	5 831	35	18 045
	% tranche d'âge			6,10%		9,94%		13,41%		14,93%		23,11%		32,51%		
Carte promotionnelle Découverte Femme	Nombre				108		187		262		320		461		462	1 800
	% tranche d'âge				6,00%		10,39%		14,56%		17,78%		25,61%		25,67%	
Carte Personne mineure	Nombre	1 325	113	1 135	69											2 642
	% tranche d'âge	54,43%		45,57%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Découverte moins de 12 ans	Nombre	2 777	521													3 298
	% tranche d'âge	100,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		
Carte Hebdomadaire	Nombre	7	0	110	4	240	2	341	4	276	7	188	4	127	2	1 312
	% tranche d'âge	0,53%		8,69%		18,45%		26,30%		21,57%		14,63%		9,83%		
Carte Journalière	Nombre	195	22	886	94	1 065	98	1 116	94	959	47	840	63	655	38	6 172
	% tranche d'âge	3,52%		15,88%		18,84%		19,60%		16,30%		14,63%		11,23%		
TOTAUX	H / F	4 304	656	3 222	285	3 078	308	3 843	394	3 897	406	5 160	566	6 613	537	33 269
	%	12,94%	1,97%	9,68%	0,86%	9,25%	0,93%	11,55%	1,18%	11,71%	1,22%	15,51%	1,70%	19,88%	1,61%	
	Tranche d'âge	4 960		3 507		3 386		4 237		4 303		5 726		7 150		
	%	14,91%		10,54%		10,18%		12,74%		12,93%		17,21%		21,49%		

Les cartes parrainages sont intégrées aux différents types de carte

Répartition géographique des pêcheurs (en nombre de cartes de pêche)

	Saône-et-Loire	Autres départements	Pays Etrangers	Total
Cartes de pêche vendues	27 082	4 805	1 382	33 269
Part des ventes	81%	14%	4%	

Ventes selon le pays de provenance du pêcheur

Pays Etrangers	Nombre de cartes vendues
ALLEMAGNE	1077
SUISSE	123
PAYS-BAS	68
BELGIQUE	47
ROUMANIE	21
ROYAUME-UNI	11
AUTRICHE	7
CROATIE	4
DANEMARK	4
ALBANIE	3
ESPAGNE	3
UKRAINE	3
CANADA	2
LETTONIE	2
POLOGNE	2
PORTUGAL	2
ITALIE	1
KIRGHIZISTAN	1
LUXEMBOURG	1

Type de carte de pêche prise par les pêcheurs étrangers	Nombre	
Carte Hebdomadaire	823	60%
Carte Journalière	235	17%
Carte interfédérale	159	12%
Carte Personne mineure	33	2%
Carte Découverte moins de 12 ans	39	3%
Carte Personne majeure	76	5%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	7	1%
Carte promotionnelle Découverte Femme	10	1%

Après une année 2020 où le nombre de cartes de pêche achetées par pêcheurs venant de pays étrangers avait déjà chuté de -20,8 %, l'année 2021 n'a pas vu ces pêcheurs venir en Saône-et-Loire. Il y a eu une chute de 454 cartes de pêche, représentant une baisse de près de 25% par rapport à 2020. En 2 ans, la chute des cartes prise par les pêcheurs venant de pays étrangers représente -40 % (937 cartes).

Cette évolution peut être due au couvre-feu limitant les déplacements et les campements pour la pêche à la carpe de nuit.

Parmi eux, près des trois quarts ont opté pour l'achat d'une carte saisonnière : 60 % pour une carte hebdomadaire et 17 % pour une carte journalière.

Ils sont malgré tout 18 % à prendre une carte annuelle adulte (Carte Interfédérale + Carte Majeure + Promotionnelle Découverte Femme).

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	
Carpe	7 240	4 966	1 364	13 570				0	51 030,07 €
Carpeau	29		50	79				0	291,50 €
Carrassin	126			126				0	0,00 €
Gardon	7 264	384	2 301	9 949				0	39 627,21 €
Tanche	921	130	105	1 156				0	4 947,60 €
Total Blancs	15 580	5 480	3 820	24 879	0	0	0	0	95 896,38 €
Black-Bass	178	40	526	744				0	12 981,65 €
Brochet	1 959	47	2 875	4 881				0	51 030,07 €
Brocheton			49	49				0	442,60 €
Fingerling de Brochet				0	950		23 500	24 450	7 093,38 €
Perche	145	43	179	367				0	3 393,34 €
Sandre	705	185		890				0	18 111,30 €
Total Carnassiers	2 987	315	3 629	6 931	950	0	23 500	24 450	93 052,33 €
Truite Arc en Ciel	5 998	1 630	7 456	15 084				0	81 824,07 €
Truite Fario	0		5 210	5 210				0	40 062,55 €
Alevin de Truite Fario				0			3 000	3 000	1 485,00 €
Saumon de Fontaine	80		449	529				0	4 013,51 €
Totaux Truites	6 078	1 630	13 115	20 823	0	0	3 000	3 000	127 385,12 €
TOTAUX TOUT POISSON	24 645	7 424	20 564	52 634	950	0	26 500	27 450	316 333,83 €

Synthèse effectuée grâce aux procès-verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 65 AAPPMA (Les alevinages des AAPPMA de Anost et Ecuisses ne sont pas intégrés à cette synthèse).

Malgré une année encore compliquée dû à la crise sanitaire, plus de 52,5 Tonnes de poissons, toute espèce confondue (pour les données connues), ont été déversées dans nos cours d'eau et plan d'eau pour l'année 2021. C'est 6,5 Tonnes de plus que l'année 2020.

Ces alevinages sont réalisés en très grande partie par les AAPPMA du département. Certains sont néanmoins pris en charge par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire. Il convient aussi de souligner la continuité de l'effort financier de la Fédération, qui a alloué cette année pour les AAPPMA qui n'en n'avaient pas profité en 2020, une somme de 500 € afin de soutenir les efforts d'empoissonnement des rivières et étangs du département.

En plus des empoissonnements, des vidanges d'étangs sont réalisées sous la responsabilité de Cyril Colin, chargé de développement à la Fédération de Pêche. Ces opérations se déroulent sur une période s'étalant sur 4 mois en automne et en hiver. Cette mission est réalisée au moyen d'un camion d'alevinage. Afin de respecter les règles sanitaires, un protocole strict de nettoyage et d'entretien de tout le matériel est mis en œuvre. Il convient aussi de veiller à la traçabilité du poisson (provenance du poisson, état sanitaire, espèce invasive ou pas).

Dates	Nom de l'étang	Commune de l'étang	Pour AAPPMA de	Lieu de déversement	Quantité déversée	
04-janv	Etang L'Attrapoye	Torcy	Torcy	Etang de Montcenis	62 Kg de Carpe, 2 Kg de Gardon et 2 Kg de Brochet	
				Etang de Torcy Neuf	236 Kg Carpe et 33 Kg de Brochet	
06-janv	Etang de Crot	Thurey	Ormes	Etang Chardon	294 Kg de Carpe	
				Chalon-sur-Saône	Lac des Près Saint Jean	327 Kg de Carpe
				Paray-le-Monial	Carpodrome Etang des Moines	359 Kg de Carpe et 126 Kg de Carrassin
08-janv	Etang Badais	Mouthier-en-Bresse	Chagny	Etang en Blouche	303 Kg de Carpe, 275 Kg de Gardon et 31 Kg de Brochet	
03-nov	Etang de la Bardière	Le Miroir	Louhans	Etang Meunier	65 Kg de Carpe	
				Le Solnan / La Seille	458 Kg de Carpe	
05-nov	Etang Titard	St Germain-du-Bois	St Germain-du-Bois	Etang Balard	827 Kg de Carpe, 2 Kg de Brochet, 55 Kg de Gardon, 45 Kg de Black-Bass et 90 Kg de Sandre	
				Etang de la Blaude	458 Kg de Carpe, 20 Kg de Sandre et 5 Kg de Black-Bass	
				La Seillette	100 Kg de Carpe	
16-nov	Etang du Chênes aux Prêtres	Le Breuil	Le Breuil	Lac du Breuil (Torcy Vieux)	20 Kg de Brochet, 15 Kg de Perche, 345 Kg de Carpe et 250 Kg de Gardon	
17-nov	Etang Dubois	St Vincent en Bresse	Louhans	La Seille	10 Kg de Brochet et 7 Kg de Black-Bass	
				Les Coupures de Sornay	14 Kg de Brochet, 16 Kg de Black-Bass et 30 Kg de Tanche	
				Etang Meunier	253 Kg de Carpe, 92 Kg de Tanche, 29 Kg de Brochet et 1 Kg de Black-Bass	
25-nov	Etang de la Brussière	St Germain-du-Bois	Louhans	La Seille (Vincelle)	20 Kg de Brochet	
				Etang de la Bardière	172 Kg de Gardon, 41 Kg de Black-Bass, 59 Kg de Carpe, 98 Kg de Tanche et 30 Kg de Brochet	
				La Seille (Louhans)	20 Kg de Brochet	
				La Seille (Branges)	43 Kg de Brochet	
30-nov	Etang Chaux	Les Bizots	Montceau-les-Mines	Lac du Plessis	14 Kg de Perche et 1 Kg de Brochet	
				Canal du Centre	75 Kg de Gardon et 144 Kg de Carpe	

Dates	Nom de l'étang	Commune de l'étang	Pour AAPPMA de	Lieu de déversement	Quantité déversée
06-déc	Etang Propognot	Thurey	Montceau-les-Mines	Canal du Centre	98,5 Kg de Gardon, 399 Kg de Carpe et 11,5 Kg de Brochet
13-déc	Etang du Bois Moulin	Torcy	Montceau-les-Mines	Etang Berthaud	43 Kg de Brochet et 1 Kg de Gardon
15-déc	Etang de Mazille	Mazille	St Vallier	Etang de la Garenne	56 Kg de Gardon et 8 Kg de Brochet
				Canal du Centre	113 Kg de Carpe
17-déc	Etang de la Baisse	Varennes St Sauveur	Chalon-sur-Saône	La Saône	349 Kg de Brochet
				Lac des Près Saint Jean	60 Kg de Brocheton
			Iguerande	Grande Gravière d'Iguerande	30 Kg de Brochet, 544 Kg de Gardon et 221 Kg de Carpe
20-déc	Etang du Moulin de Panneceau	Marigny	Montceau-les-Mines	Etang Berthaud	311 Kg de Gardon
				Lac du Plessis	311 Kg de Gardon et 56 Kg de Brochet
				Etang de Pouilloux	20 Kg de Brochet et 20 Kg de Gardon
			Bourbon-Lancy	Carpodrome du Breuil	665 Kg de Carpe

Au total, 14 pêches d'étang ont été réalisées au cours de l'année 2021. Ses opérations ont permis aux AAPPMA et à la Fédération d'empoissonner plus de 9 Tonnes de poissons dans les cours d'eau et plan d'eau du département, pour le plus grand plaisir de nos pêcheurs. Au final, cela nous donne par espèce :

- 5 688 Kg de Carpe,
- 2 170,5 Kg de Gardon/Rotengle,
- 220 Kg de Tanche,
- 832,5 Kg de Brochet,
- 115 Kg de Black-Bass
- 110 Kg de Sandre,
- 29 Kg de Perche,
- Et 126 Kg de Carrassin.

Responsable : Cyril Colin

SURVEILLANCE DES PECHEURS ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Action contre les infractions au titre de la police de la pêche

Lors de l'année 2021, pour aider les Agents de Développement dans leurs missions de contrôle, les salariés techniques de la Fédération ont obtenu l'agrément de la Préfecture et ont prêté serment auprès du Tribunal de Grande Instance pour exercer la fonction de garde pêche particulier. La Fédération compte donc au total 7 salariés habilités à contrôler les pêcheurs.

Lors de cette année les 7 salariés assermentés de la Fédération ont pu réaliser 74 journées de surveillance et de contrôle des pêcheurs. Ne sont comptés ici que les jours de surveillance où des pêcheurs ont pu être observés. Ne sont pas non plus comptabilisés, l'ensemble des contrôles effectués par les 60 gardes de pêche particuliers des AAPPMA.

Au moyen de l'application téléphonique Vigipêche, les salariés de la Fédération ont pu contrôler 878 pêcheurs (910 contrôles – Un pêcheur peut être contrôlé plusieurs fois). En 2021, 3 nouveaux gardes pêche particuliers des AAPPMA ont été formés à l'utilisation de l'application Vigipeche.

Sur l'ensemble des contrôles effectués dans le département, 11 infractions ont fait l'objet d'un procès-verbal, rédigé par les agents de la Fédération.

Suite à la signature d'une convention de partenariat pour des missions de surveillance entre la FDAAPMA de l'Ain et la FDAAPPMA de Saône-et-Loire, une journée de contrôle a été effectuée entre agent de chaque Fédération.

Formation des gardes de pêche particuliers des AAPPMA

Lors de l'année 2021, il a été réalisé :

- 6 jours de formation initiale des Gardes Pêche Particuliers : Module 1 et 3 des Gardes Particuliers,
- 21 tournées entre gardes pêche particuliers des AAPPMA et agents de la Fédération ont eu lieu sur tout le département.,
- 2 matinées de mise à jour concernant la réglementation pêche auprès des Gardes Pêche Particuliers (à Digoin et Mâcon.x

Responsable et référent police de la Pêche : Thomas Breton

INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAÎNÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX

	Agent de développement de la Fédération	Gardes particuliers d'AAPPMA	Agent de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité)	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	8	17			25
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction	1				1
Pêche en eau douce, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	1	1			2
Pêche en eau douce avec un nombre d'enins ou d'instruments supérieurs au maximum autorisé	1	2			3
Pêche en eau douce à la ligne dans une réserve temporaire de pêche		4			4
Pêche en eau douce, de nuit, en temps prohibé		4			4
Pêche en eau douce avec plusieurs lignes à partir d'écluse ou barrage sur une distance de 50 mètres		2			2
Pêche en eau douce, la nuit, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé		2			2
Pêche en eau douce d'espèce de poisson déterminée par arrêté préfectoral		1			1
	11	33	0	0	44

SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Proposition amiable non acceptée	Classement sans suite (non conforme, erreur adresse)	Traitement du procès-verbal en cours	Procédure pénale en cours	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	9	5	5	3	3	25
Pêche en eau douce pendant les heures d'interdiction				1		1
Pêche en eau douce, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	1		1			2
Pêche en eau douce avec un nombre d'enins ou d'instruments supérieurs au maximum autorisé	2		1			3
Pêche en eau douce à la ligne dans une réserve temporaire de pêche	1	1	1		1	4
Pêche en eau douce, de nuit, en temps prohibé	1				3	4
Pêche en eau douce avec plusieurs lignes à partir d'écluse ou barrage sur une distance de 50 mètres	2					2
Pêche en eau douce, la nuit, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	1			1		2
Pêche en eau douce d'espèce de poisson déterminée par arrêté préfectoral			1			1
	17	6	9	5	7	44

Suite à décision du Conseil d'Administration de la Fédération, lorsqu'un Procès-Verbal est dressé par un Garde Pêche Particulier d'AAPPMA, la Fédération reverse 40 % de la somme réglée par le contrevenant. Aussi, en 2021, 240 € ont été reversés aux AAPPMA concernées (Certains procès-verbaux ont été réglés en 2022 et les sommes seront reversées en 2022).

ACTIVITE TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant du Sornin

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013. En 2017, un nouveau contrat de rivière a été signé et les suivis piscicoles ont repris lors des années 2017, 2019 et 2021.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les données des échantillonnages réalisés à l'automne 2021 sont à l'heure de parution de ce rapport toujours en cours de traitement. Les données de l'automne 2019 avaient abouti aux conclusions ci-dessous.

Dans l'ensemble, les peuplements piscicoles sont perturbés sur toutes les stations du Sornin. Les espèces dites « sensibles » (truite commune et ses espèces accompagnatrices, les cyprinidés rhéophiles) colonisent toujours la rivière mais ces espèces présentent des abondances trop faibles au regard des potentialités du Sornin.

Les migrateurs amphihalins (anguilles et lamproies marines) se font de plus en plus rares (pas d'observation en 2019). Le régime thermique un peu trop excessif de ces stations (Tm30jmax au-delà de 20°C en 2017) peut expliquer pour beaucoup les faibles abondances en truite et autres espèces sensibles (chabot, vairon, lamproie de Planer, loche franche, etc.). Cette thermie élevée s'explique par le phénomène de réchauffement climatique terrestre, une ripisylve absente ou dégradée sur tout le bassin et la présence de plans d'eau dès les têtes de bassin.

De plus, les cours d'eau de ce bassin subissent un ensablement du lit (érosion des versants, drainage superficiel, présence de plans d'eau et piétinement bovin) qui altèrent les habitats piscicoles et rend les rivières moins attractives pour les truites.

Responsables : Camille Marcon, Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Les truites du Méchet : Etat de conservation, degré de menaces pesant sur l'espèce, pistes d'action pour la préservation

En 2016, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé avec le bureau d'études Scimabio Interface un vaste programme de suivi de la population de truites du bassin versant du Méchet, utilisant de nouveaux outils scientifiques comme la génétique, les études de viabilité de population, etc...

Les objectifs étaient de déterminer l'état de conservation de cette population, de caractériser les niveaux de menace pesant sur cette espèce bio-indicatrice et d'orienter les actions de restauration des milieux aquatiques.



LES QUESTIONS EN SUSPENS

Malgré les nombreux inventaires piscicoles entrepris depuis le début des années 1980, de nombreuses questions restaient sans réponse.

- *Quels sont les structures en âge et les taux de croissance de la population de truites sur les ruisseaux et rivières de ce bassin versant ?*
- *La taille légale de capture à 23 cm, protège-t-elle suffisamment les reproducteurs ?*
- *Quel a pu être l'impact des empoisonnements sur les populations déjà en place ?*
- *Quelles sont les interactions entre le cours principal et les affluents dans le fonctionnement écologique de la population de truites ?*
- *Quelle est la diversité génétique des truites ? Les truites échantillonnées de part et d'autre du bassin se distinguent-elles génétiquement ?*
- *Des populations sont-elles isolées ? Les obstacles à la libre circulation piscicole jouent-ils un rôle sur l'isolement des populations ?*
- *Quel est la quantité de géniteurs qui participent efficacement au renouvellement de la population (succès reproducteur) ?*
- *Les régimes thermiques du Méchet et de ses affluents sont-ils favorables au développement de l'espèce ?*

- *Quelles sont les capacités de la population à résister à différents aléas (assèchement, réchauffement thermique, forte crue, pertes d'habitat, altération des affluents, altération de l'efficacité de reproduction et du recrutement en juvénile) ?*

Des réponses riches en enseignement

L'ensemble des travaux a permis de mettre en avant différents points.

DES DENSITÉS FAIBLES EN RELATION AVEC LA TEMPÉRATURE DES EAUX

Les abondances de truites sont assez faibles sur les rivières du bassin versant du Méchet. Elles sont aussi étroitement liées à la température des eaux. Comme de nombreuses rivières du département, le Méchet et ses affluents connaissent actuellement un réchauffement excessif des eaux menaçant la population de truite commune (espèce d'eau froide). Sur le bassin du Méchet, les portions de rivières ou de ruisseaux les plus fraîches accueillent les plus fortes quantités de truite.

UNE CROISSANCE FAIBLE

La croissance des truites sur ce bassin est aussi relativement faible. L'étude de détermination des âges de poisson par lecture d'écaillés (scalimétrie) indique une taille estimée à 20 cm pour la classe d'âge 3 ans, généralement considérée comme sexuellement mature chez la truite commune. Avec une taille légale de capture fixée à 23 cm, les truites peuvent conformément à l'esprit de la réglementation française s'être reproduites à minima une fois avant prélèvement. La faible croissance, observée sur le bassin est certainement imputable à la nature des milieux étudiés (petits cours d'eau) ainsi qu'au contexte géologique local, à dominante granitique, correspondant à des milieux peu productifs sur lesquels des croissances lentes sont généralement observées.

LES AFFLUENTS, LIEU DE LA REPRODUCTION DE L'ESPÈCE

Le Méchet, excepté sur ces portions les plus amont (amont de Saint-Prix) n'abrite pas ou très peu d'alevins. Ces dernières se retrouvent par contre majoritairement sur les affluents.

L'analyse génétique a ainsi montré l'importance majeure de deux ruisseaux pour la reproduction naturelle : les ruisseaux des Briles et du Vermetot. Ces deux affluents situés en partie aval du Méchet semblent accueillir au moment de la reproduction un nombre important de géniteurs migrants du cours principal. Leurs habitats offrent un succès reproducteur intéressant qui assure un taux de recrutement en alevins élevé qui profite au Méchet.

UNE POPULATION GÉNÉTIQUE BIEN DIVERSIFIÉE ET PEU DIFFÉRENCIÉE

A l'échelle du bassin, la population de truite montre peu de structuration génétique. Ceci est un indicateur positif pour la fonctionnalité de la population car il traduit un flux de gènes et donc d'individus suffisants sur la majorité du bassin versant pour maintenir une population génétique cohérente et diversifiée. Seuls quelques rares secteurs, situés sur les zones les plus amonts du bassin du Méchet montrent une différenciation plus marquée. Cela signifie que les poissons présents sur ces secteurs sont isolés du reste de la population. Cet isolement s'explique par la présence d'obstacles infranchissables.

UNE POPULATION NATURELLE PEU INFLUENCÉE PAR LES REMPOISSONNEMENTS



Truite de pisciculture capturé sur l'amont du Méchet lors des inventaires de 2016



Truite à la robe caractéristique du bassin capturé sur le Méchet lors des inventaires de 2016

Le Méchet est un bassin versant très intéressant, car malgré des rempoissonnements (poissons adultes pour la pêche), la présence de génotypes domestiques est quasi nulle. L'intégrité génétique des populations de truites du Méchet apparaît donc préservée des effets des rempoissonnements, ce qui du point de vue de la gestion représente un fort intérêt en terme de conservation.

RISQUE ET MENACE, DEVENIR DE LA POPULATION

Les études entreprises, dont l'analyse de viabilité de la population de truite, ont mis en évidence le degré de menace qui pèse sur l'espèce à moyen et long terme. Ce travail a permis l'analyse au cours du temps des caractéristiques démographiques des populations en les soumettant à différents aléas (ex : mortalité extrême, perte d'habitats, fragmentation, réduction du succès reproducteur). Il en est ressorti plusieurs points.

1) En conservant les caractéristiques et la qualité des habitats actuels, la population de truites du Méchet peut être considérée comme une population naturellement viable à moyen terme (50 ans). Cette résilience semble reposer en partie sur le rôle important que jouent les « petits milieux », affluents et zone amont du cours principal.

2) Les affluents ont donc une grande importance dans le maintien de la population de truite. Les résultats indiquent que sans ces « petits milieux », la population de truites du Méchet pourrait perdre 77% de ses effectifs. Ces informations montrent la nécessité de travailler en priorité sur la qualité des affluents pour maintenir ou restaurer leur intégrité et pour garantir la libre circulation des poissons entre le cours principal et ses affluents.

3) Comme sur de nombreuses rivières, la truite, espèce d'eau froide est très directement menacée par le réchauffement climatique (réchauffement des eaux et risques d'assèchement). Dans ce contexte, il a donc été décidé de tester un scénario futur probable en lien avec le changement climatique. Il a consisté à simuler une aggravation de la situation actuelle en simulant la perte des habitats les plus impactés actuellement. Les résultats montrent une réduction des effectifs de l'ordre de 55% sur l'ensemble de la population. Ils

indiquent que les effets directs du réchauffement climatique sur le milieu constituent une des principales menaces aujourd'hui à prendre en compte pour le maintien de la population de truites du bassin du Méchet.

4) Enfin les études ont montré l'importance de la reproduction et de la survie des alevins. Dans le travail sur le Méchet, différents niveaux de surmortalité aux stades 0+ (alevin de l'année) ont été simulés pour traduire une diminution du recrutement naturel provoquée par exemple par des crues hivernales plus récurrentes détruisant les frayères ou par le développement de maladies sur les alevins en période estivale. Les résultats illustrent les effets rapides et importants sur l'ensemble de la population que provoque une chute du recrutement naturel en 0+. L'importance du stade 0+ sur l'évolution de la population suggère la mise en place d'indicateurs de suivi de population plus ciblés sur ce stade, de type indice d'abondance en juvéniles et taille efficace à partir d'analyse génétique qui sont de plus en plus utilisés en biologie de la conservation.

LES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER.

Brochure les truites du Méchet :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Brochure-Truitedumechet-VF.pdf>

Etude des populations de truite commune et du métabolisme thermique du cours principal du Méchet et de ses principaux affluents (2016) :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/09/Synthese_metabolisme_thermique_Mechet2016.pdf

Etude génétique de la population de truite commune du cours principal du Méchet (2017) :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/09/Rapport_genetique_Mechet2016_FDPPMA71_VF.pdf

Etude génétique de la population de truite commune du bassin versant du Méchet -cours principal + affluents- (2020)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2021/02/Rapport_Genetique_Mechet_2020_VF.pdf

Analyses scalimétriques de la population de truites du bassin versant du Méchet (2020)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Analyse_scalimetrique_population_truite_mechet.pdf

Analyse de viabilité de la population de truites du bassin versant du Méchet (2021)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Analyse_viabilite_pop_truite_bassin_mechet.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (25%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Autun

Etude des fonctionnalités piscicoles d'une annexe hydraulique de la rivière du Doubs sur la commune de Sermesse (71)

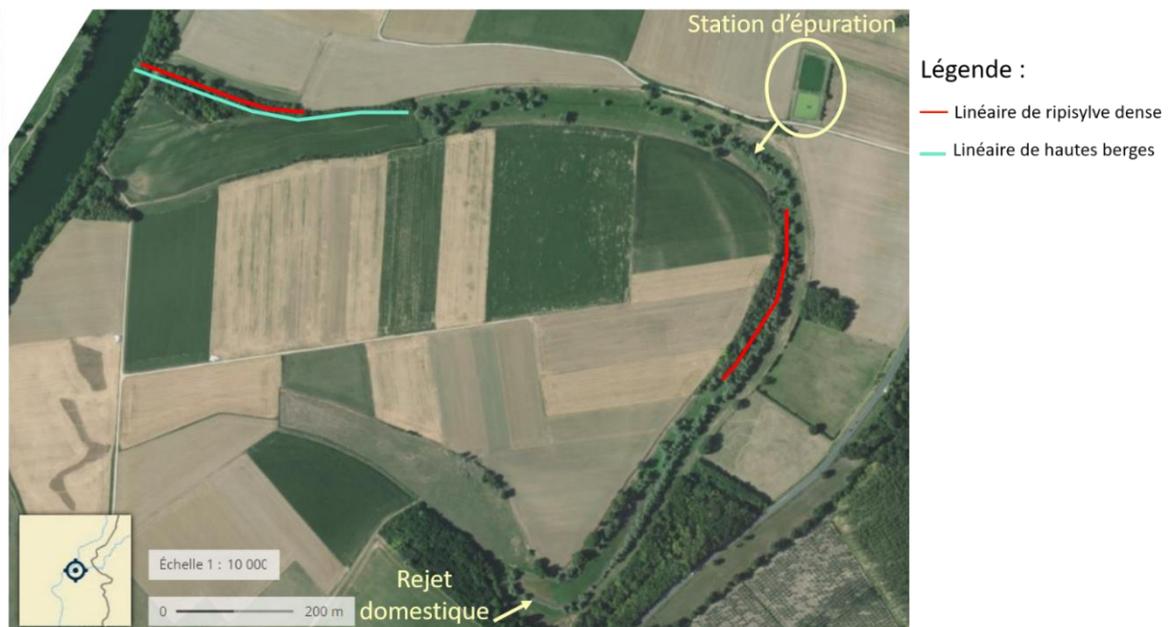


« La Morte de Sermesse » est une annexe hydraulique de la rivière du Doubs située sur la commune de Sermesse dans le département de Saône-et-Loire.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, un inventaire piscicole a été mené par la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. L'analyse cartographique, diachronique et les prospections de terrains ont également permis d'appréhender au mieux le fonctionnement écologique de l'annexe ainsi que son potentiel piscicole.

Lors de l'échantillonnage piscicole, aucun poisson n'a été recensé. L'annexe est déconnectée en période estivale. En période de hautes eaux et de crues, elle est connectée au Doubs mais certains secteurs peuvent partiellement limiter la circulation des poissons jusqu'à la zone amont. Certains secteurs présentent des substrats très peu biogènes et non adaptés à la fraie du brochet.

Deux rejets, pouvant être à l'origine de l'altération physico-chimique de l'eau de l'annexe, ont été identifiés (cf photo aérienne). Le rejet de la station de traitement des eaux usées et le piétinement des bovins dans le lit de l'annexe entraîne localement une perturbation du milieu aquatique. La présence de vase et d'algues filamenteuses limite les capacités biogènes de ces secteurs.



Carte 1 : Localisation des caractéristiques du linéaire de l'annexe La Morte à Sermesse.

Néanmoins, cette annexe pourrait présenter un bon potentiel pour assurer une partie du cycle de vie des poissons de la rivière Doubs.

Pour cela, des actions peuvent être préconisées pour améliorer le fonctionnement de cette annexe en tant que frayère à brochet et à poissons blancs :

- Aménagement du passage d'eau sous la digue et le système de vannage (réduction du phénomène d'érosion régressive à l'entrée de l'annexe),
- Travaux de terrassement permettant une connexion optimale avec le Doubs en hautes eaux,
- Diversification des secteurs présentant des substrats non-biogènes (apports de substrats), dans le but de réduire la prolifération d'algues filamenteuses et l'envasement dans les secteurs piétinés par le bétail et aux abords des rejets de STEP et domestiques,
- Signalement et analyse du rejet de la station d'épuration,
- Terrassement des berges en pente douce dans la partie aval de l'annexe,
- Plantation de ripisylve dans les secteurs qui en sont dépourvus,
- Aménagement d'abreuvoirs, de pont cadre pour le passage de véhicule ou du bétail et de clôtures pour éviter le piétinement et l'apport de matière organique dans le lit de l'annexe.

Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée (50%) FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

Inventaire piscicole du ruisseau du Foulon à Saint-Sernin-du-Bois (71)

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) a pour projet en 2022 de vidanger l'étang de Saint-Sernin-du-Bois.

Le ruisseau du Foulon coule en aval de la retenue de l'étang, puis conflue avec le Mesvrin. Ce cours d'eau du bassin de l'Arroux possède une morphologie plutôt bien préservée, avec des habitats favorables aux espèces piscicoles de 1^{ère} catégorie.

Afin d'évaluer l'incidence de la vidange de l'étang sur le cours d'eau en aval, la CUCM a missionné la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour réaliser un inventaire piscicole (avant vidange).

Le 12 juillet 2021, il a été constaté une absence de poissons en aval immédiat de l'étang, malgré une morphologie et une diversité granulométrique favorable au développement et au maintien de la population piscicole.

L'inventaire réalisé en aval a permis de constater la présence de truites fario, de vairons, de loches franches et de lamproies de Planer qui sont le témoin d'une bonne qualité du milieu. La vigilance devra donc être de mise lors de la vidange du plan d'eau dans ce cours d'eau très sensible.

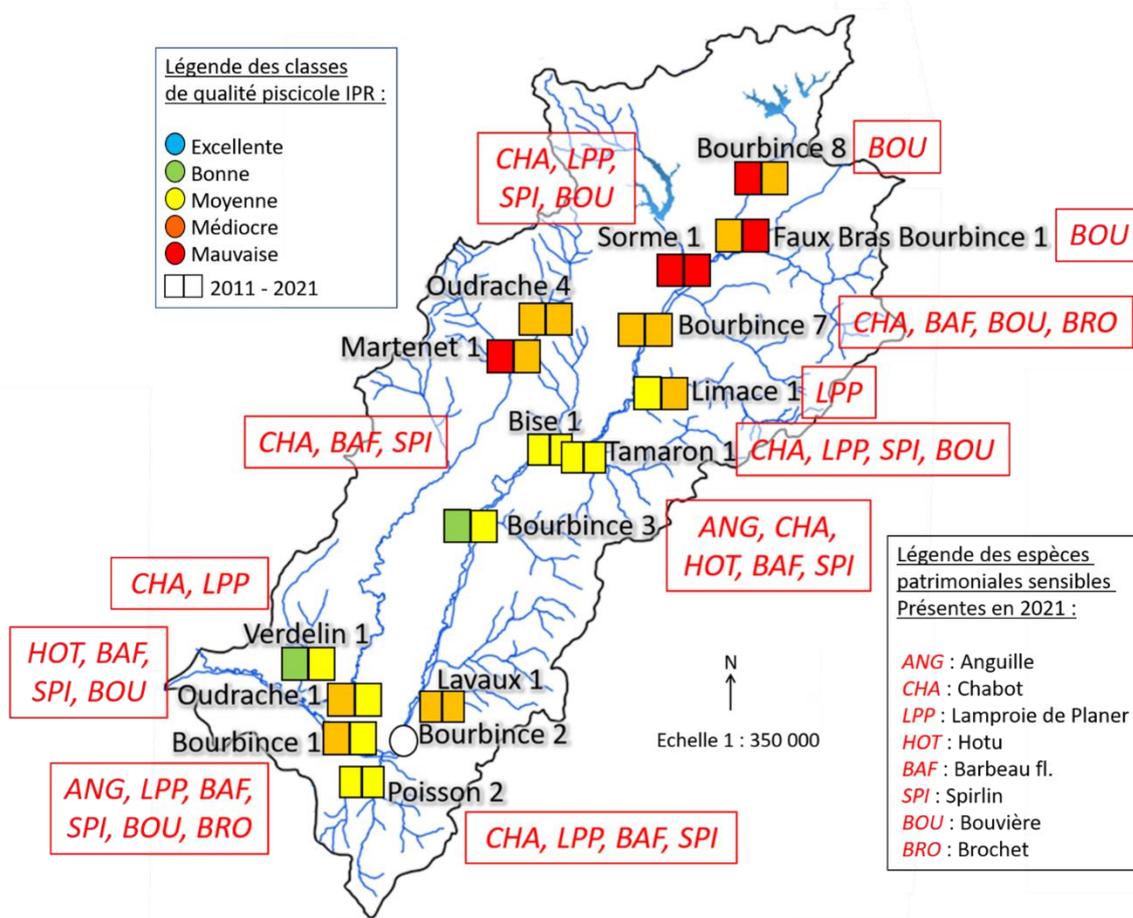
Responsables : Julien Maupoux, Camille Marcon

Financement : Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) 100%

AAPPMA concernée : Marmagne

Etude piscicole des rivières du bassin de la Bourbince

Dans le cadre du Contrat Territorial du Bassin Versant de la Bourbince, le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Bourbince (SMi2B) a missionné la FDAAPPMA71 afin d'établir le diagnostic de la qualité des peuplements piscicoles des rivières du bassin de la Bourbince par des pêches d'inventaires.



Les résultats de cette étude ont mis en évidence l'altération des peuplements piscicoles à l'échelle du bassin versant.

En effet pour 100 % des stations d'inventaires, le peuplement piscicole présente des fonctionnalités non conformes avec plus de 53 % des stations où la situation est particulièrement préoccupante (qualité « médiocre » à « mauvaise »). Seules deux stations (ruisseau du Moulin Neuf et le ruisseau de Poisson) sont en limite de classe de qualité et pourraient, si elles continuent de s'améliorer, obtenir une « bonne » qualité de peuplement piscicole.

La Bourbince et ses affluents possèdent naturellement tout le long de leurs cours un substrat majoritairement sableux. Ce type de substrat est pauvre car il héberge peu d'espèces aquatiques (invertébrés benthiques, poissons). La quasi-totalité des stations sont dominées par deux espèces ubiquistes tolérantes aux perturbations du milieu aquatique : le chevesne et le goujon bien souvent présents en surabondance.

Dans l'ensemble, ce sont principalement les stations du secteur de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, sur la partie amont du bassin qui sont le plus dégradées. Sur cette partie du bassin, les cours d'eau restent encore très artificialisés (berges, lit, habitat, débit), sous l'influence hydraulique du canal du Centre et de nombreux étangs. Ces cours d'eau connaissent aussi des problèmes de qualité d'eau (origine domestique principalement).

Plus en aval, la situation s'améliore même si les peuplements présentent encore des fonctionnalités piscicoles perturbées. Se situant en secteur plus rural, les principales perturbations sont liées au piétinement bovin, à l'absence de ripisylve et à l'implantation de plans d'eau (majoritairement sur les affluents). Sur certains secteurs, il subsiste encore des problèmes de qualités d'eau (la Limace, le ruisseau du Moulin Neuf).

Cette étude met en lumière la sensibilité des poissons à l'altération des milieux aquatiques. Le travail important entrepris par le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Bourbince doit permettre de contribuer à l'amélioration la qualité des milieux et ainsi satisfaire les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée (50%), FNP (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Blanzay, Montceau-les-Mines, Saint-Vallier, Ciry-le-Noble, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, Gévelard, Oudry

Suivis 2021 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique par point



Juvenile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est principalement axé sur des cours d'eau où des actions visant à restaurer les populations de brochet sont engagées. Il s'agit donc des cours d'eau où les populations de brochet sont actuellement dans un mauvais état de conservation.

Réalisé à la fin du printemps, le suivi consiste en un inventaire par pêche électrique des juvéniles de brochet dans les frayères.

Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Résultats	
				Nombre de juvéniles capturés	Densité en indiv./1000 m ²
Saône	Bief du Triot	Ecuelles	28-avr.	0	
	Zone humide du Paquier des Bordes	Les Bordes	28-avr.	0	
	Zone humide du pont de Thorey	Gigny-sur-Saône	23-avr.	0	
	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	29-avr.	0	
	Bras mort des Lordons	Saint-Germain-du-Plain	29-avr.	0	
	Frayère du Port D'Ormes	Ormes	29-avr.	4	14
Grosne	Bras mort du Grand Recard	Marnay	6-avr.	0	
Seille	Bief de Bourgchateau	Louhans	27-avr.	0	
	Bief Colas	Jouvençon	4-mai	2	7
	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery	4-mai	0	
	Corne de Vachon	La Truchère	4-mai	0	
Solnan	Frayère de la Culée	Sainte-Croix	27-avr.	0	
Vallière	Zone humide du Moulin de Blaine	Louhans	27-avr.	0	
	Bras mort du Pont de la Barque	Louhans	27-avr.	0	
Arroux	Bras mort du Gué Léger	Paray-le-Monial	6-mai	6	19
	Bras mort de Chambon	Autun	5-mai	5	18
	Baisse du Breuil	Igornay	5-mai	0	
	Bras mort de la Locaterie	Brion / Monthelon	5-mai	0	
	Baisse des Chaintrés	Etang-sur-Arroux	5-mai	237	105
	Bras mort de la Guinguette	Digoïn	6-mai	0	
	Bras mort de l'Île Pennière	Rigny-sur-Arroux	6-mai	0	

Liste des zones humides inventoriées en 2021 et quantités de juvéniles observés

En 2021, ces inventaires ont été réalisés sur 21 zones humides. Les résultats ne sont pas bons dans la vallée de la Seille et de la Saône puisque des juvéniles de brochets ont été observés sur seulement 2 des 13 zones humides inventoriées dans ce secteur : la frayère du Port à Ormes et le Bief Colas à Jouvençon.

Dans le bassin de l'Arroux, les résultats sont un peu meilleurs avec des juvéniles observés sur 3 des 8 frayères inventoriées : le bras mort du Gué Léger à Paray-le-Monial, le bras mort du Chambon à Autun et la frayère des Chaintrés à Etang-sur-Arroux. Dans cette dernière zone humide, louée par la Fédération, ce sont environ 250 brochetons qui ont été capturés et remis dans l'Arroux à proximité immédiate.

Ces résultats mitigés s'expliquent probablement par les conditions hydrologiques qui n'ont pas été favorables cette année avec une seule crue en février puis des niveaux d'eau extrêmement bas au cours des mois de mars et d'avril.

Cependant, sur la Seille et certains secteurs de Saône, les mauvais résultats se répétant chaque année, y compris sur des zones humides présentant des caractéristiques favorables au brochet, les conditions hydrologiques et météorologiques ne peuvent à elles seules expliquer ces dysfonctionnements. Sur ces deux cours d'eau, il apparaît assez clairement que la qualité morphologique des cours d'eau n'est pas optimale pour cette espèce. Ainsi, le manque d'herbiers, des habitats peu diversifiés sur ces cours d'eau largement aménagés pour la navigation sont autant de facteurs pouvant expliquer la diminution des populations.

Par ailleurs, les élévations importantes de la température de l'eau en période estivale apparaissent aussi comme étant défavorables au brochet dans la Seille. Ainsi, les valeurs de température estivales mesurées sur la Seille à Brienne dépassent parfois 29/30 °C, ce qui est pénalisant pour cette espèce, aussi bien au stade juvénile qu'au stade adulte.

L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2021 seront finalisées au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Autun, Charnay-les-Chalon, Cuisery, Digoin, Etang-sur-Aroux, Louhans, Ormes, Paray-le-Monial, Rancy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Plain, Verdun-sur-le-Doubs

[Suivi de la reproduction du brochet à la Lône du Breuil à Gergy](#)



Lône du Breuil à Gergy après travaux

La lône du Breuil à Gergy est une vaste zone humide située en bord de Saône qui a été aménagée par Voies Navigables de France notamment pour favoriser la reproduction du brochet. La Fédération est missionnée depuis 2018 par VNF pour réaliser un suivi de la reproduction du brochet sur ce site. Ce suivi consiste en un inventaire par pêche électrique pour vérifier la présence de juvéniles de brochet.

Les inventaires réalisés entre 2018 et 2021 n'ont pas permis d'observer de brochet. Le site présente cependant des caractéristiques à priori très favorables au brochet : nombreux supports de ponte, cote de connexion suffisamment basse pour permettre l'accès des géniteurs de brochet au site, ... Ce résultat défavorable devra être confronté aux autres suivis menés en parallèle par un bureau d'étude (suivi des hauteurs d'eau, de l'envasement, de la végétation) pour tenter de comprendre les raisons de ce dysfonctionnement.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Voies Navigables de France (100 %)

AAPPMA concernée : Gergy

Suivi de la reproduction du sandre sur la gravière de Fleurville et sur la Vieille Seille

Afin d'apporter des éléments à la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire pour le calage des dates de fermeture et d'ouverture de la pêche du sandre, nous suivons depuis deux années la période de reproduction de cette espèce. Nous surveillons l'arrivée des mâles sur les nids et tout le déroulé de la reproduction. D'un site à l'autre il existe des décalages assez importants de la période de ponte. Mais d'une année sur l'autre, les poissons se retrouvent plus ou moins aux mêmes dates sur leur zone de frai.

En 2021, à la gravière de Fleurville, des nids de sandre ont pu être observés entre le 24 mars et le 23 avril. Les observations ont été le plus souvent difficiles en raison d'une visibilité limitée par une transparence de l'eau faible. Au total, 9 nids de sandre différents ont pu être dénombrés. Ces chiffres doivent être relativisés car il est possible que certains nids un peu plus éloignés de la berge n'aient pu être observés visuellement.

Responsables : Julien Maupoux et Rémy Chassignol

Financement : FDAAPPMA71 (100 %)

AAPPMA concernées : Lugny et Rancy

Etude piscicole de la Denante

La Denante est un affluent de la Petite Grosne qui a été impacté pendant de nombreuses années par de très fortes pollutions d'origine viti-vinicole, notamment en période de vendange. Ces pollutions se traduisaient jusque-là par l'absence de peuplement piscicole sur la commune de Vergisson et par un peuplement piscicole très dégradé sur la commune de Davayé. Afin de faire le point sur le peuplement piscicole de ce cours d'eau suite à la diminution constatée des pollutions, la Fédération a réalisé en 2021 une étude piscicole de ce cours d'eau. 4 stations ont été inventoriées.

Les inventaires réalisés ont permis de constater l'implantation naturelle d'une belle population de truite fario dans la traversée du bourg de Davayé. Les densités observées sont importantes, les plus fortes du bassin de la Petite Grosne. La présence de cette espèce en grand nombre est un réel signe d'amélioration de l'état du milieu qui témoigne de l'intérêt des mesures prises visant à diminuer les rejets vinicoles très polluants.

Le peuplement piscicole est cependant toujours absent dans le secteur du bourg de Vergisson, ce qui pourrait témoigner de la persistance de certains rejets polluants. A l'issue de cette étude, il apparaît qu'une vigilance accrue doit être maintenue pour surveiller les rejets polluants encore présents sur ce cours d'eau sensible sur la commune de Vergisson.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau RMC (50 %) ; FNP (25 %), FDAAPPMA71 (25 %)

AAPPMA concernée : Prissé



Truite fario capturée sur la Denante à Davayé

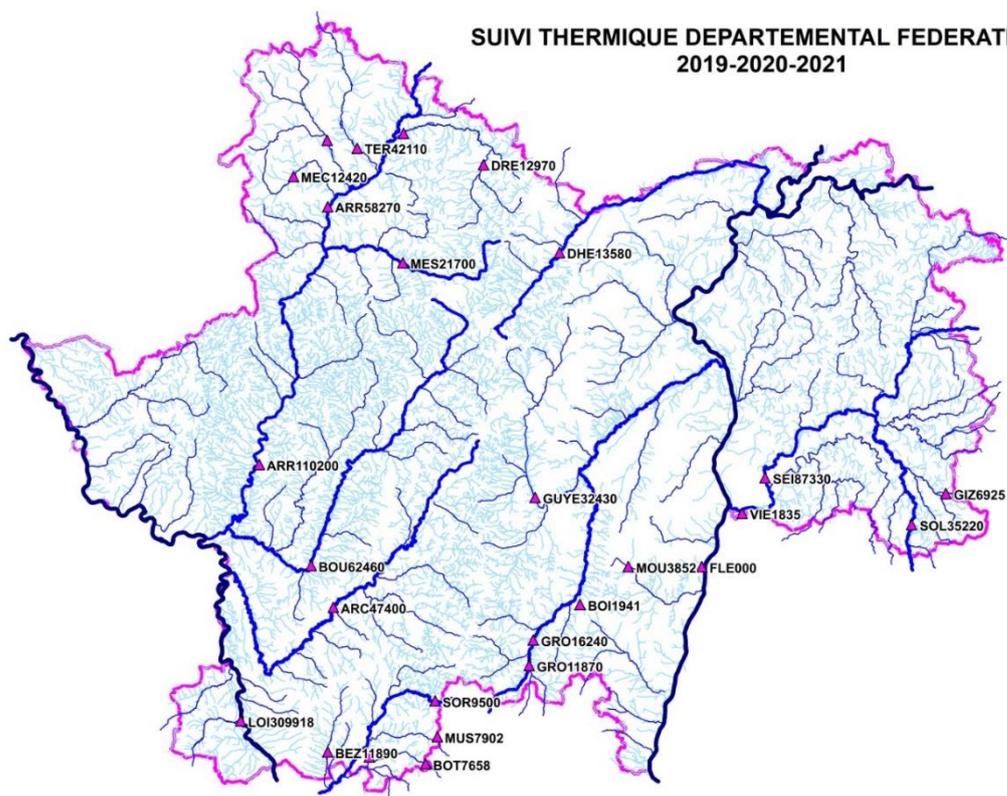
Réseau de suivi thermique des rivières du département

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des rivières du département de Saône-et-Loire. Ces conséquences se répercutent sur les populations de poisson, car la température est le premier élément qui explique la répartition des espèces piscicoles.

Depuis l'année 2019, la Fédération a mis en place un réseau de suivi thermique permanent à l'échelle du département. A ce jour 25 stations sont équipées d'un enregistreur thermique. La température des cours d'eau est prise toutes les heures. Ce réseau s'étend d'année en année.

Hormis l'analyse de grande tendance statistique, ces données de température nous permettent par exemple de mieux préciser les périodes de frai et de mieux appréhender les périodes de canicules qui sont fortement pénalisantes pour certaines espèces piscicoles (brochet, truite, ...).



Le rapport de synthèse de la thermie des cours d'eau du département pour de l'année 2021 est actuellement (période de parution de ce rapport d'activité) en phase de rédaction. Il sera publié dans le courant du printemps 2022.

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (50%), FDAAPPMA 71 (50 %)

Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire

Dans la continuité des enquêtes captures engagées lors de l'année 2019, avec groupe d'une dizaine de pêcheurs de poissons carnassiers de la Seille, la Fédération a souhaité élargir ce travail d'étude en proposant un suivi des captures des espèces piscicoles carnassières de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire parmi lesquels on peut citer :

- La Seille,
- La Saône au droit de l'expérimentation de la fenêtre de capture brochet à Mâcon et Chalon-sur-Saône,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy le Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),
- La Saône à Tournus,
- la Loire et l'Arroux.

Pour ce faire la Fédération a fait appel aux pêcheurs de poissons carnassiers du département qui au moyen d'un site internet dédié, peuvent consigner leurs résultats de pêche.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.fishcapture.fr. Pour de plus amples informations sur le site et son fonctionnement il est possible de consulter la page suivante : <https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/fishcapture/>

En ce début d'année 2022, il y actuellement 147 pêcheurs inscrits sur le site. Les informations récoltées n'ont pas encore toute été traitées à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité mais certaines données très générales peuvent déjà être communiquées.

Pour l'année 2021, après tri des données, 972 sorties de pêches (session de pêche) pour un total de 3 305 heures ont été retenue pour les analyses.

	<i>En rivière</i>	<i>En lac ou étangs</i>	<i>Au total</i>
<i>Nombre de sortie de pêche</i>	771	201	972
<i>Heures de pêche (h)</i>	2533	772	3305

Les principales rivières pêchées : Nombre de sorties et heures de pêche :

Rivières	Nombre de sortie	Nombre heures pêchées
SEILLE	279	1100
SAÔNE	196	736
LOIRE	76	152
CANAL DU CENTRE	43	151
CANAL LATÉRAL À LA LOIRE	32	81
ARROUX	30	79
GROSNE	22	31
CANAL DE ROANNE À DIGOIN	20	25
MÉCHET	18	45
MOUGE	12	31
PETITE GROSNE	6	10
BOURBINCE	5	13
ARCONCE	4	13
CANAL LATÉRAL À LA LOIRE ET CANAL DE ROANNE À DIGOIN	4	11
CELLE	4	9
SOLNAN	2	6
VALLIÈRE	2	3

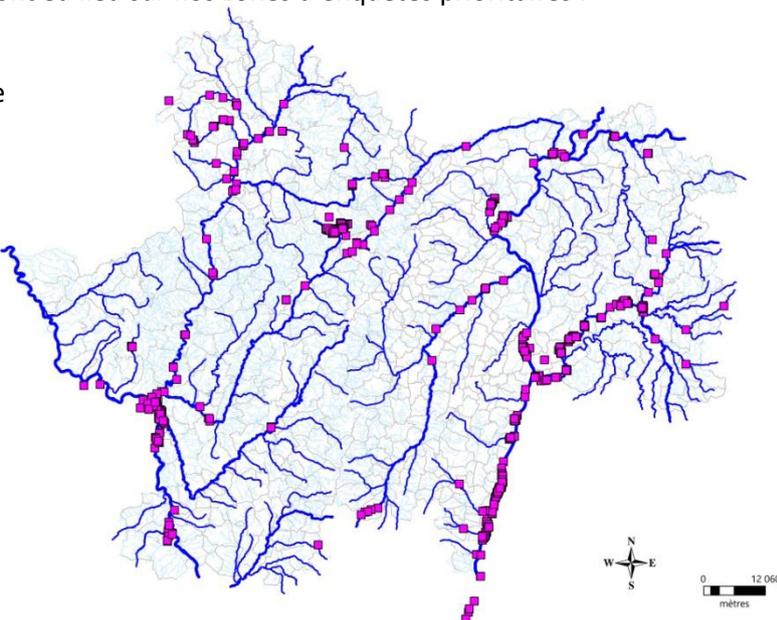
Les principaux lacs et étangs pêchés : Nombre de sorties et heures de pêche :

Lacs et étangs	Nombre de sortie	Nombre heures pêchées
LAC DE TORCY VIEUX	57	193
LAC DE TORCY NEUF - ETANG LEDUC	42	203
GRAVIÈRE DE FLEURVILLE	19	61
LAC DES PRÉS SAINT-JEAN	17	72
ETANG DE CREPEAU	8	17
LAC DE ST-AMÉDÉE	8	43
C2B	6	28
ETANG DE BEAUCHAMP	6	28
LAC DE MONTAUBRY	6	26
BRAS MORT "LA VIEILLE SEILLE"	5	6
GRAVIÈRE DE L'ILE DES MOTROTS	5	27
ETANG DE BRANDON	4	13
LAC DES SABLONS	4	6
PLAN D'EAU DU VALLON	2	11
RÉSERVOIR DE LONGPENDU	2	9

Carte des parties de pêche (session de pêche)

Fort logiquement, la plupart des sorties de pêche ont eu lieu sur nos zones d'enquêtes prioritaires :

- La Seille,
- La Saône au droit de l'expérimentation de la fenêtre de capture brochet à Mâcon et Chalon-sur-Saône,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy le Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),
- La Saône à Tournus,
- la Loire et l'Arroux.



Les bredouilles

Sur l'ensemble des 972 sorties, 338 se sont soldées par une bredouille (35%). Les bredouilles font partie de la pêche. Il convient de les renseigner pour ne pas fausser les résultats et sur estimer les abondances de poissons carnassiers

Les poissons capturés

Après tri des données, 2 205 poissons capturés ont été retenus pour les analyses.

Ces poissons se répartissent de la sorte :

	Effectifs
Perche	959
Sandre	522
Black-bass	198
Brochet	177
Truite commune	129
Silure	113
Chevesne	84
Crapet des roches	22
Aspe	1

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPF (50%), FDAAPPMA (71) 50%.

LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX

Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret

Dans la commune de Chauffailles, sur le Botoret, une rivière de 1ère catégorie piscicole abritant encore aujourd'hui une belle population de truites fario, des travaux d'aménagement piscicoles ont eu lieu lors des étés 2017 et 2018.

Dans un premier temps, des petits seuils ont été supprimés. Puis, pour compenser la perte de lame d'eau et pour apporter des abris et des caches aux truites, des travaux complémentaires ont été entrepris.

Ces travaux ont été entrepris par le Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents. La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été un des partenaires techniques et financiers de l'opération.

Des blocs ont ainsi été disposés dans le lit de la rivière pour favoriser la diversification des écoulements et augmenter considérablement la quantité d'abris dont dépendent les truites fario.

Les densités de truite fario d'une rivière sont étroitement liées à la qualité des eaux mais aussi à la qualité des habitats. Pour s'alimenter, les truites recherchent des veines d'eau spécifiques et pour s'abriter ces mêmes poissons recherchent des caches. Les blocs ont été disposés de sorte à respecter ces grands principes.



Blocs nouvellement posés dans le lit du Botoret

Ainsi aménagé, nous espérons aussi que le parcours puisse aussi être plus attractif pour les pêcheurs ; les blocs étant des postes très intéressants à prospector. Le suivi scientifique de cet aménagement est réalisé par la Fédération (suivi de l'évolution des quantités de caches, de l'évolution des faciès d'écoulement et évolution des densités de truites sauvages).

Le rapport d'état initial, réalisé en 2018, est d'ores et déjà disponible en suivant ce lien :

https://www.peche-saone-etloire.fr/wp-content/uploads/2018/12/suivi_travaux_restoration_habitat_piscicole_botoret_2018.pdf

A l'heure d'écriture de ce rapport d'activité, toutes les données du suivi (après travaux) n'ont pas encore été traitées, mais il ressort néanmoins quelques éléments qui montrent que les travaux et la pose des blocs n'ont pas permis d'augmenter les capacités d'accueils et les quantités d'abris pour les truites.

Le lit du Botoret dans la traversée de Chauffailles reste pour des raisons hydrauliques (lutte contre les crues) très élargi ce qui contribue à étaler la lame d'eau et favorise les faibles profondeurs. Les radiers sont très dominants sur cette portion du Botoret. Si les faciès de type radier (peu profond et courant) sont des postes préférentiels pour les truitelles, ils ne sont pas les postes de prédilection pour les truites adultes.

L'exploitation complète des résultats devraient pouvoir nous en apprendre plus. Les rapports d'études sont attendus pour le mois de mai 2021.

Responsables : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Chauffailles

Etat initial avant travaux de la Mouge en amont d'Azé

Contexte :

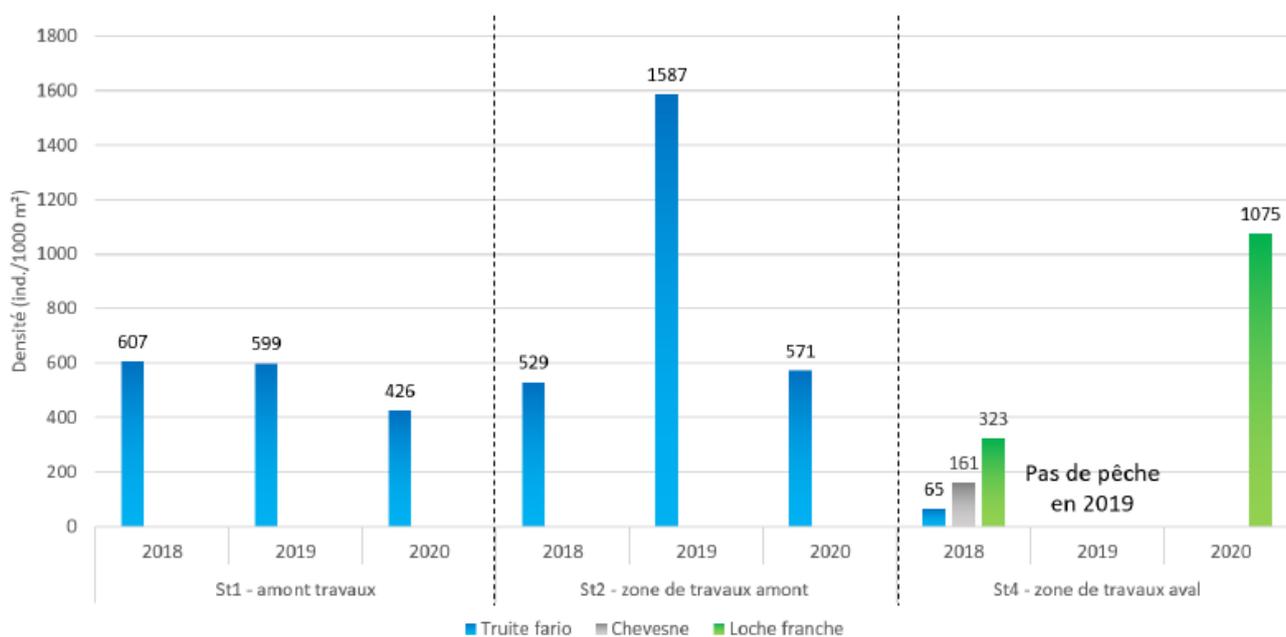
Le Département de Saône-et-Loire a pour projet, dans la cadre du Contrat des rivières du Mâconnais, de restaurer la morphologie du lit de la Mouge en amont du bourg d'Azé aux lieux-dits « Fourgeau » et « La Bouzolle » sur un linéaire de 800 m environ. Le lit mineur de la Mouge ayant été autrefois déplacé pour alimenter en eau un ancien moulin, le projet prévoit de remettre le cours d'eau dans son fond de vallée naturel. Le ruisseau de Joux et le ruisseau des Prés de la Côte, deux petits affluents de la Mouge situés dans le secteur d'intervention, sont aussi concernés par ces travaux dans leur zone de confluence. Cet aménagement permettra aussi l'effacement, par contournement, d'un barrage implanté en travers du lit actuel de la Mouge.

Dans l'objectif d'évaluer l'efficacité des travaux projetés, la Fédération a engagé en 2018 un état initial avant travaux de la Mouge dans le secteur d'intervention. Dans ce cadre, des inventaires de la faune piscicole, un suivi de la température de l'eau et des mesures de qualité d'eau ont été réalisés en 2018, 2019 et 2020. Par ailleurs, le protocole CARHYCE, permettant de qualifier l'état morphologique du cours d'eau, a aussi été mis en œuvre en 2019 sur 2 stations.

Principaux résultats des inventaires piscicoles 2018, 2019 et 2020 :

La présence de la truite fario avec des densités importantes à très importantes sur les stations 1 et 2 est un indicateur de la relative bonne qualité de la Mouge. L'explosion des effectifs de truites sur la station 2 en 2019 est difficile à expliquer. On peut supposer, qu'en raison des débits très faibles du ruisseau au moment de l'inventaire, les nombreuses sous-berges présentes sur la station 2 ont pu constituer un abri de qualité pour cette espèce.

L'absence des espèces d'accompagnement de la truite sur ces deux stations, comme le vairon, le chabot ou encore la loche franche, indique néanmoins une dégradation du peuplement piscicole. Cette absence pourrait être due à une disparition de ces espèces, par exemple suite à une forte pollution, et à l'impossibilité pour ces espèces de recoloniser ces stations en raison de la présence de seuils non franchissables pour ces espèces en aval.



Densités de poissons capturés sur les 3 stations de suivi en 2018, 2019 et 2020

Les résultats obtenus sur la station 4 en 2018 et 2020, démontrent clairement la mauvaise qualité du peuplement piscicole de ce bras de Mouge aujourd'hui privé de la majeure partie de son débit. Le manque d'ombrage et les faibles débits favorisent un réchauffement important de la température de l'eau, défavorable au développement de la truite fario. Néanmoins, la présence de la loche franche est intéressante car cette espèce est attendue dans ce type de cours d'eau. Suite à la mise en œuvre des travaux de restauration, on peut espérer que cette espèce puisse recoloniser la partie amont de la Mouge, jusqu'à la station 1. Ce serait alors un indicateur de la qualité des travaux réalisés.

Perspectives :

Suite à la mise en œuvre des travaux de restauration à l'automne 2021, cette étude sera renouvelée après travaux afin de mesurer l'efficacité des travaux entrepris sur les peuplements piscicoles de la Mouge. Elle devrait débiter 3 ans après travaux soit à partir de 2024.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne

Contexte :

Le Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée prévoit la mise en œuvre d'actions de restauration de la continuité écologique dans le bassin de l'Arroux. Dans ce cadre, un barrage implanté sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne a été supprimé au cours de l'automne 2017 par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau. Ce barrage, lié à une ancienne prise d'eau, était infranchissable en montaison pour la faune piscicole.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux effectués pour la faune piscicole, la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique a mis en œuvre une étude du peuplement piscicole du ruisseau avant et après travaux afin d'observer les évolutions éventuelles. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et en 2017, avant la réalisation des travaux d'effacement du barrage, puis se sont poursuivis, après travaux en 2018, 2020 et 2021.

Par ailleurs, afin d'aider à l'interprétation des résultats, une campagne de suivi de la température de l'eau a été réalisée au cours de l'été 2018 ainsi qu'une campagne de suivi physico-chimique.

Principaux résultats :

Les inventaires piscicoles réalisés en 2015 et 2017 avant travaux ont clairement mis en évidence l'impact négatif du barrage de l'ancienne prise d'eau sur les peuplements piscicoles du ruisseau. En effet, jusqu'en 2017, alors qu'une population de truite fario était présente en aval du barrage (station St2), il n'y avait quasiment aucune truite en amont (station St1). En 2018, quelques mois après l'effacement de l'ouvrage, l'inventaire réalisé sur la station St1 montre que, non seulement la truite fario a pu coloniser la partie amont du ruisseau, mais aussi qu'elle a pu s'y reproduire puisque des juvéniles y ont été contactés. Les inventaires 2020 et 2021 confirment cette tendance avec des densités de truite fario semblables entre les stations 1 et 2.



Barrage de la prise d'eau, implanté jusqu'en 2017 sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne



Le ruisseau des Naudiots à l'emplacement de l'ancien barrage de la prise d'eau juste après travaux

Perspectives :

Le rapport incluant les données 2021 sera finalisé au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

Travaux de restauration du ruisseau des Vernes de Lyre : évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole

Contexte :

Le ruisseau des Vernes de Lyre est un petit ruisseau salmonicole classé en 1^{ère} catégorie piscicole, qui s'écoule dans le bassin-versant du Rançon à Broye. Ce ruisseau est marqué au lieu-dit « Vernes de Lyre » par la présence d'une prise d'eau potable importante destinée à alimenter les communes de la Communauté de Communes Le Creusot-Montceau. Par ailleurs, un busage de 80 m de long, implanté 200 m en aval de la prise d'eau contribuait aussi à une artificialisation du ruisseau. Dans le cadre du Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée, le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de l'Arroux a procédé au cours de l'été 2017 à l'enlèvement du busage et à la création d'un nouveau lit pour le ruisseau. Les travaux de restauration se sont poursuivis en 2019 avec la création, par la Communauté de Communes, d'une rivière de contournement au niveau de la prise d'eau potable et par une modulation du débit minimum biologique qui permet d'augmenter à certaines périodes de l'année le débit en aval de la prise d'eau.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux engagés pour la faune piscicole, la Fédération de pêche a décidé de mettre en œuvre une étude de suivi du peuplement piscicole avant et après travaux. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et en 2016, avant travaux, puis se sont poursuivis en 2018, après la réalisation des travaux d'enlèvement du busage, puis en 2020, après les travaux de contournement de la prise d'eau.

Principaux résultats :

Les différents inventaires piscicoles réalisés en 2015, 2016 et 2018 sur 3 stations n'ont permis de capturer qu'une seule espèce, la truite fario. Cette faible diversité spécifique est « normale » dans ce type de ruisseau caractérisé par une taille modeste et une forte pente qui limite l'accès à d'autres espèces comme le chabot ou le vairon.

Les différents inventaires réalisés ont clairement mis en évidence l'impact négatif de la prise d'eau potable sur les peuplements piscicoles du ruisseau. La réduction drastique du débit entraîne sur la station St2, située en aval de la prise d'eau, la quasi-disparition de la population de truite fario, qui est pourtant bien implantée sur la station St1, située en amont de cet ouvrage.

Par ailleurs, l'inventaire réalisé sur la station 3 en 2018, implantée sur le tronçon restauré suite aux travaux d'enlèvement du busage (réalisés au cours de l'été 2017), a permis de constater la recolonisation de ce secteur par la truite fario. Les densités observées y étaient cependant beaucoup trop faibles. Ce résultat est dû, d'une part au très faible débit du ruisseau sur cette station (impact de la prise d'eau située en amont), et d'autre part à un habitat dont la qualité n'était en 2018 pas optimale en raison des travaux réalisés récemment.

Les inventaires réalisés en 2020 et 2021 confirment cette tendance avec la présence de truites fario sur les 2 stations implantées en aval de la prise d'eau mais avec des densités toujours trop faibles. Ces résultats montrent que les travaux réalisés sont intéressants, mais qu'ils ne permettent pas de compenser l'impact majeur du prélèvement d'eau réalisé sur ce ruisseau.

Le rapport incluant les données 2021 sera finalisé au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne



Le ruisseau des Vernes de Lyre après travaux : cette portion était jusqu'en 2018 couverte par un long busage

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Emergence de travaux de restauration de bras mort de la Loire

Dans le courant de l'été 2020, 8 annexes hydrauliques de la Loire (ancien lit, bras mort) avaient été étudiées afin d'en déterminer les potentialités écologiques et d'envisager d'éventuelles pistes de restauration.

L'analyse des données et la rédaction du rapport a été entreprise dans le courant de l'année 2021.

L'expertise a montré que la plupart des sites n'étaient pas fonctionnels sur le plan écologique.

L'incision progressive de la Loire engendrée par les extractions de granulats a contribué à percher les annexes hydrauliques bien au-dessus du lit de la Loire. Du fait, les annexes ont besoin que la Loire soit en hautes eaux (voir très hautes) pour qu'elles puissent se remplir. Le manque d'eau, principalement en période estivale, impacte les différents types de connexions Annexes/Loire. Lors de la phase « descendante » des débits de la Loire, un phénomène de piégeage des espèces piscicoles peut se produire. Ces paramètres impactent le potentiel biologique de ces annexes en tant que frayère à brochet. C'est le cas pour la quasi-totalité des annexes prospectées.

Les observations *in situ* ont révélé que pour la majorité des sites, des actions de restauration sont envisageables (plantation et entretien de la ripisylve, léger terrassement, éradication de la jussie, aménagement abreuvoirs, diversification des habitats, compléter les connaissances de terrain).

Néanmoins, pour restaurer de façon complète les potentialités écologiques de ces sites, les volumes de travaux à entreprendre sont la plupart du temps conséquents et parfois compliqués à mettre en œuvre (coût, acceptation sociale et économique).

Le rapport d'étude est téléchargeable ici :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/02/Pre_diagnostic_annexe_hydraulique_loire.pdf

Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernées : Paray-le-Monial, Digoïn, Bourbon-Lancy

Restauration morphologique de la Saône : étude des plats de Bey et d'Allériot

La Saône est un cours d'eau dont le lit mineur a été largement aménagé tout au long de son cours pour les besoins de la navigation (chenalisation, création de barrages, ...) de l'agriculture (endiguement du lit majeur, destruction de zones humides, ...) et de l'urbanisation (extractions de granulats dans le lit mineur et majeur, aménagements divers dans le lit majeur, ...). De plus, le passage de nombreux bateaux à vocation commerciale et touristique engendre un batiage important impactant les berges et la végétation aquatique. Face à ces multiples pressions, un programme de restauration des habitats du lit mineur de la Saône est actuellement mis en œuvre dans le Cadre du Contrat de rivière Saône. Au vu de l'état de dégradation généralisé de la Saône, une priorisation des actions a dû être mise en œuvre afin de limiter les coûts d'intervention. Il a ainsi été choisi d'intervenir prioritairement sur la protection et la diversification des zones de hauts fonds, secteurs les plus végétalisés et jugés comme étant les plus intéressants pour la faune piscicole.

Les platis de Bey et d'Allériot sont deux zones de haut fond présentes en rive gauche de la Saône. Sur ces deux sites, une étude avant travaux a été engagée en 2021. Un travail de bathymétrie (mesure des hauteurs d'eau), de relevés de végétation a été mis en œuvre ainsi que des inventaires piscicoles.

La rédaction du rapport d'étude présentant les résultats de ces mesures sera réalisée au début de l'année 2022.



Protégé par un Ilot (à gauche sur la photo), le platis de Bey est une zone de haut fond protégée des effets du batiage

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

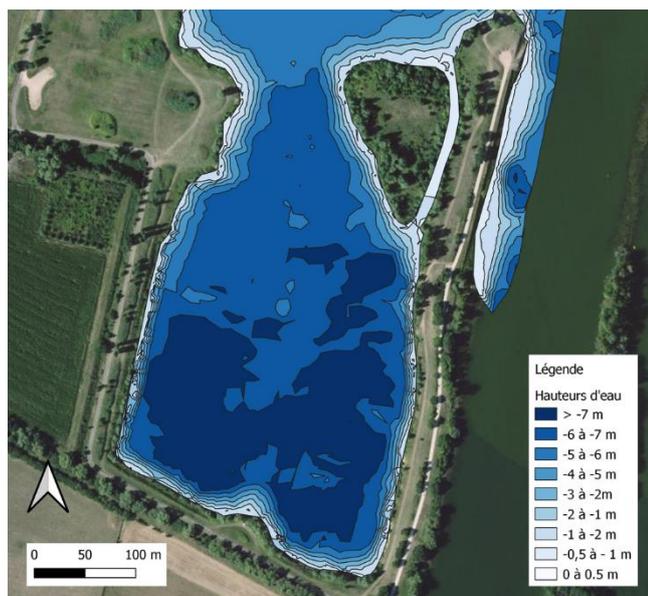
AAPPMA concernée : Chalon-sur-Saône

Etude de la gravière de Fleurville

Dans le cadre du Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés », des actions de restauration / diversification des milieux aquatiques annexes sont prévues. La gravière de Fleurville est un plan d'eau artificiel de 19 ha connecté de manière permanente à la Saône qui joue désormais un rôle d'annexe aquatique à la Saône. Ainsi, il est apparu important d'étudier ses caractéristiques pour pouvoir proposer des mesures de diversification des habitats pour optimiser ses fonctionnalités pour la faune aquatique.

L'étude réalisée en 2021 comprend une étude de la bathymétrie de la gravière, des habitats aquatiques et de berge, un relevé des abris piscicoles existants ainsi qu'un inventaire des nids de sandre, espèce emblématique de la gravière.

Les relevés bathymétriques ont montré que la gravière présente des hauteurs d'eau importantes comprises entre 5 et 7.7 m sur 73 % de sa surface. La frange littorale, moins profonde, est très peu large et très pentue : la hauteur d'eau passe de 0 à 5 m en 10 à 30 m seulement.



Carte bathymétrique de la partie sud de la gravière

En termes d'habitats, on note la présence d'un cordon de myriophylle large de 10 m en moyenne sur tout le pourtour de la gravière. Les autres abris d'intérêt piscicole fort, comme les branchages immergés, sont quasiment absents.

La gravière présente donc des caractéristiques qui paraissent à priori peu favorables pour la faune piscicole avec une quantité d'abris relativement faible en raison d'une frange littorale peu large et très pentue et d'un boisement de berge pas assez présent et trop jeune. Mais elle présente aussi des caractéristiques recherchées par cette faune : milieu aquatique annexe connecté en permanence à la Saône, milieu aquatique non courant servant de refuge en cas de crue, secteurs profonds non courants recherchés en période automnale ou hivernale, ...

A l'issue de cette étude, des travaux de diversification des habitats la gravière ont donc été proposés. Ils visent à augmenter la quantité d'abris disponibles pour la faune piscicole et se basent sur la réutilisation de matériaux issus d'autres travaux d'aménagement écologique prévus sur la berge nord de la gravière et sur les berges de Saône. Les travaux proposés consistent en la création d'une zone de haut fond sur une surface d'environ 3000 m², en l'immersion d'arbres dans la gravière et en la mise en place de gabions immergés remplis de pavés. En partenariat avec la Communauté de communes « Mâconnais-Tournugeois », ces travaux pourraient être mis en œuvre par l'EPTB Saône-&-Doubs avec l'appui technique de la Fédération.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Lugny

Etude du bras mort du Pâquier des Bordes

Le lit majeur de la Saône est une rivière qui a été largement aménagée, notamment pour des besoins agricoles, avec pour conséquence la destruction de zones humides. La restauration de zones humides annexes à la Saône est ainsi une action inscrite au Programme de mesure du SDAGE RMC et au Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles.



Le bras mort du Pâquier des Bordes

- Le bras mort du Pâquier des Bordes est une annexe alluviale située le long de la Saône, en rive gauche, sur la commune des Bordes. Suite à une demande de l'AAPPMA, la Fédération a engagé une étude de ce bras afin de proposer des mesures d'aménagement de cette annexe alluviale pour la rendre plus favorable à la faune piscicole.

Cette étude comprend des relevés topographiques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

L'exploitation des résultats est en cours et sera finalisée au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

Etude du bras mort de la Grande Seugnière à Sornay

Au cours des travaux de canalisation de la Seille, à la fin du XVIIIème siècle, 3 méandres de la Seille ont été coupés qui forment aujourd'hui des bras morts. Le bras mort de la Grande Seugnière est l'un d'entre eux. Situé en rive gauche la Seille sur la commune de Sornay, sa superficie est d'environ 5 ha. L'AAPPMA de Louhans et la commune, propriétaires de ce bras mort ont sollicité la Fédération suite à une problématique d'ensablement important de ce bras.



Relevé des hauteurs d'eau sur le bras mort de la Grande Seugnière

La Fédération a ainsi proposé de réaliser un état des lieux des fonctionnalités de ce bras avant d'envisager des travaux d'aménagement. Cette étude comprend des relevés topographiques et bathymétriques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

Cette étude a confirmé l'ensablement du bras qui pourrait, à terme, séparer le milieu en deux parties distinctes. Par ailleurs, cette étude a mis en évidence une connexion hydraulique insuffisante entre la Seille et le bras ce qui limite aujourd'hui son intérêt pour la faune piscicole.

L'exploitation des résultats se poursuit actuellement et des propositions d'aménagement seront réalisées au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

- **Pêche de sauvetage sur le Canal du Centre pour le compte de Voies Navigables de France :**

- Du 18/01/21 au 15/03/21 : biefs 6/7 (AAPPMA de Blanzly), 7/8, 10/11 Océan (AAPPMA de MONTCEAULLES-MINES), biefs 19/20 (AAPPMA de PALINGES), 21/22, 22/23, 24/25 Océan (AAPPMA de PARAY-LE-MONIAL), Biefs 21/22 , 22/23 Méd (AAPPMA de DENNEVY).

- du 9/11/21 au 24/11/21 : Bief de partage, biefs 4/5, 9/10 et 10/11 Océan (AAPPMA d'ECUISSSES), biefs 17/18 (AAPPMA de ST-BERAIN-SUR-DHEUNE).

Remerciements pour la participation bénévole des AAPPMA concernées et d'Alain Mercier, d'Alain Godard et de Didier Pageaux.

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre

Quantitatif des poissons capturés : 2 500 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, brème et carassin), 600 kg de carpe, 400 kg de silure, 300 kg de sandre, 40 kg brochet et 10 kg black-bass (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).



Illustration des pêches de sauvetage réalisées sur le Canal du Centre en 2021.

- **Pêche de sauvetage de la Noue à Trivy**

Demandeur : EUROVIA

Contexte : Travaux RCEA

Lieu : Trivy

Date : 15 février 2021

- **Pêche de sauvetage du ruisseau de Chalanforge à Trivy**

Demandeur : DREAL Bourgogne Franche Comté

Contexte : Travaux RCEA

Lieu : Trivy

Date : 18 août 2021

Bilan : Linéaire pêché : 100 m. Espèces capturées : loche franche (13), goujon (23), perche commune de 5 à 15 cm (26), perche soleil (2).

● **Pêche de sauvetage de la Drée à Epinac**

Demandeur : Syndicat mixte du bassin versant de l'Arroux et de la Somme

Contexte : travaux d'effacement de l'ouvrage du camping d'Epinac

Lieu : Epinac

Date : 18 octobre 2021

Bilan : brochet (67 indiv. dont 65 juvéniles), hotu (59 indiv.), lote de rivière (7 individus), carpe commune (2 indiv.) ; autres espèces minoritaires : loche franche, gardon, vairon, goujon, chevesne, ablette, écrevisse américaine, perche commune, perche soleil, bouvière, barbeau fluviatile, poisson-chat, spirilin (247 indiv.)

● **Pêche de sauvetage de la Mouge à Azé**

Demandeur : Département de Saône-et-Loire

Contexte : Travaux de restauration écologique de la Mouge

Lieu : Azé

Date : 3 septembre 2021

Bilan : truite fario (50 indiv.), blageon (69 indiv.), goujon (10 indiv.), chevesne (89 indiv.), loche franche (39 indiv.), écrevisses signal de Californie (26 indiv.), saumon de fontaine (1 indiv.).

● **Pêche de sauvetage de la Dheune à Chagny**

Demandeur : SNCF

Contexte : Restauration du pont de la Dheune à Chagny

Lieu : Chagny

Date : 13 juillet 2021

Bilan : Linéaire approximatif pêché : 30 m sur environ 8 m de large ; espèces capturées : poisson chat (18), bouvière (env. 50), chevesne (env. 50), perche soleil (env. 10), pseudorasbora (env. 30), hotu (env. 5), goujon (env. 45), gardon (env. 5), ablette (1), vairon (1), black-bass (1).

● **Pêche de sauvetage du ruisseau du ruisseau de Lavaux à Champlecy**

Demandeur : Chavany Travaux Publics

Contexte : travaux de restauration écologique

Lieu : Champlecy

Date : 14 septembre 2021

● **Pêche de sauvetage du ruisseau de la Rèpe à St-Léger-sous-Beuvray**

Demandeur : Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme

Contexte : Travaux d'amélioration des fonctionnalités écologiques

Lieu : St-Léger-sous-Beuvray

Date : 11 octobre 2021

● **Pêche de sauvetage du ruisseau des Fontaines Salées à Anost**

Demandeur : Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme

Contexte : Travaux d'amélioration des fonctionnalités écologiques

Lieu : Anost

Date : 11 octobre 2021

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Seine à Gomméville (département 21)**

Objectif : suivi piscicole

Demandeur : Fédération de pêche de Côte d'Or

Rivière : La Seine (département 21)

Date : 16 septembre 2021

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loue (département 25)**

Objectif : étude piscicole sur la Loue

Demandeur : Fédération de Pêche du Doubs

Rivière : La Loue à Mouthier ; la Loue à Cléron (département 25)

Date : 21/22 octobre 2021

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Concours photo 2021

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a organisé son deuxième concours photo pour la saison de pêche 2021. Ce concours « gratuit » était ouvert à tout titulaire d'une carte de pêche du département de Saône-et-Loire en 2021. Ce fût l'occasion pour les pêcheurs, de contribuer à valoriser la pêche et les milieux Aquatiques dans notre si beau département à travers diverses thématiques.

Pour participer, il suffisait d'envoyer les photos avant le 15 novembre 2021 à contact@peche-saone-et-loire.fr accompagnées du bulletin de participation.

Ce sont 92 participants qui ont tenté leur chance dans les 5 catégories proposées. Les 5 gagnants sont :

- PAYSAGE : Geoffray JUILLARD – Lac de Montaubry
- VOS CAPTURES : Thomas COLIN – Brochet de 1m08 à Torcy neuf
- FAUNE ET FLORE : Mickael PELUS – Martin-pêcheur de Saône
- ACTION DE PÊCHE : Barbara KIJEWski – Lac de Montaubry
- SPÉCIAL JEUNE « -18 ANS » : Coralie LIOCHON – Carpe miroir de Saône à Ormes

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire

Concours photo 2021

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

5 Thèmes -> 5 Gagnants

- Paysage
- Vos captures
- Faune et Flore
- Action de pêche
- Spécial jeune « -18 ans »

Gagnez votre carte de pêche 2022 !

Comment participer ?

Envoyez vos photos accompagnées du bulletin de participation avant le 15 novembre 2021 à l'adresse mail suivante: contact@peche-saone-et-loire.fr

Le bulletin de participation est à télécharger sur <https://www.peche-saone-et-loire.fr/>

Hébergement Pêche

Labellisation d'un nouvel hébergement pêche sur le département : GÎTE « LA DOMANIALE » À ANOST.

Authentique maison forestière de caractère du début XXe – chargée d'histoire & soigneusement restaurée – blottie en pleine nature à flanc de coteau ouest exposé, en lisière de prairies & d'une vaste forêt (dont 5 ha de bois privé doté de miradors pour observer la faune sauvage : renards, chevreuils, sangliers...), au creux d'un bucolique vallon du Haut Morvan, apaisant cadre paysagé de montagne douce.

Les pêcheurs trouveront leurs bonheurs grâce aux magnifiques petites rivières à truite situées à proximité du Gîte et des grands Lacs du Morvan situés chez nos voisins frontaliers dans la Nièvre.

Adresse : 2 lieu-dit « Les Roux »,
71550 ANOST

Téléphone : 06 08 50 57 17

E-mail : contact@la-domaniale.fr



Site internet : <https://www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/la-domaniale-71g3032>

Responsable : Cédric Goujon

Challenge Carnassiers 2021

Ce sont 25 équipages de deux pêcheurs qui se sont « affrontés » ce dimanche 31 octobre 2021 sur le lac de Torcy (71) : au programme, 6h30 de pêche exclusivement aux leurres. Pour cette seconde édition, les poissons ont répondu présents puisqu'il a été comptabilisé (poissons maillés) : 101 perches, 1 sandre, 1 brochet et 2 silures.

Cette Finale du Challenge Carnassiers 71 est remportée par le binôme MICHAUD Yannick et MICHAUD Armand avec un total de 2 938 points (quota perche, 1 sandre et 2 silures). Ils sont suivis en seconde position par le binôme GREFFET Anthony et PREVEN Antoine avec 1 330 points (3 perches et 1 brochet). Et à la troisième place du podium, l'équipe TALMARD Lionel et GRESSARD Julien avec 1 226 points.



Récompenses :

- 1^{er} équipage : Lot d'une valeur de 850 euros – Séjour de pêche en Estrémadure (Espagne) – 1 semaine en hôtel – pension complète.
- 2^{ème} équipage : Lot d'une valeur de 600 euros – Séjour en Gîte au bord du Lac Saint Etienne Cantales dans le Cantal – 1 semaine.
- 3^{ème} équipage : Lot d'une valeur de 300 euros – Séjour en Chalet ou Mobile Home au bord de l'eau – 3 nuitées au bord d'un lac, étang ou rivière (au choix : Bourgogne, Cantal, Corrèze, Limousin, Haute-Loire, ...).
- 4-25^{ème} : lots de consolation

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire

Tous à la Pêche en 2021 !

Tirage au sort organisé par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire permettant de gagner 120 bons d'achats d'une valeur de 50 euros, à valoir dans les magasins d'articles de pêche partenaires en Saône-et-Loire.

Participation automatique pour tout achat d'une carte de pêche majeure ou interfédérale en Saône-et-Loire entre le 15 décembre 2020 et le 28 février 2021 inclus, en ayant renseigné une adresse mail valide sur le site www.cartedepêche.fr de son domicile ou chez un dépositaire et ayant validé son adresse postale suite au tirage au sort.

Responsable : Tiphaine Buy et Cédric Goujon

Financement : FNPf (50%) et EHGO (50%).

Initiation pêche à la Mouche

C'est une dizaine de jeunes du centre de loisirs autunois qui a pu découvrir la pêche à la mouche sur le réservoir de l'étang des Cloix. Cette initiation a été réalisée par 2 salariés de la Fédération et par Olivier Leger (Guide de pêche sur le secteur).

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire



Fête de la Biodiversité



Le 25 septembre, le parc Bellevue à Chalon-sur-Saône a accueilli la Fête de la Biodiversité, permettant aux petits et aux grands de découvrir la biodiversité sous tous ses angles. Pour cette occasion, un stand a été tenu par la Fédération accompagnée de l'AAPPMA de Chalon-sur-Saône « La Gaule Chalonnaise ».

Responsable : Cédric Goujon

J'aime la Nature Propre

Lors de l'édition 2021, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire ont déployé leurs efforts pour développer le nombre de sites de collecte de déchets. Dans le cadre de « Fleuves et Rivières Propres », deux nouvelles opérations ont été mises en œuvre, « J'aime l'Arconce propre » à Saint-Didier-en-Brionnais et « J'aime la Bourbince propre » à Paray-le-Monial. En plus des 11 sites déployés sur six cours d'eau, un premier site terrestre a été mis en œuvre sur la commune de Tramayes, située à l'interface entre le mâconnais et le charolais. Pour 4 sites (Paray-le-Monial, Saint-Didier-en-Brionnais, Tournus et Tramayes), il s'agissait d'une première édition.

Avec une météo très agréable, cette édition a eu un réel succès avec une forte mobilisation des bénévoles. 524 bénévoles qui étaient au rendez-vous le samedi 6 mars 2021 à 8 h30, guidés par les responsables associatifs locaux, ont œuvré ensemble pour nettoyer les berges des cours d'eau ainsi que notre campagne. Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de 62,5 m³ de débris déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement.

Bilan de « Fleuves et Rivières Propres » en 2021

Opération	Sites de rdv (et sites annexes)	Bénévoles	Déchets (m ³)
J'aime l'Arconce propre	SAINT DIDIER EN BRIONNAIS Varenne l'Arconce	26	1,5
J'aime l'Arroux propre	TOULON SUR ARROUX	50	2
J'aime la Bourbince propre	PARAY LE MONIAL	17	1,5
J'aime la Loire propre	ARTAIX Chambilly et Iguerande	46	4
	DIGOIN	60	8
	VINDECY	23	2,5
J'aime la Saône propre	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	66	4
	GERGY	37	5
	TOURNUS	37	5
J'aime la Seille propre	LOUHANS	57	8
	LA TRUCHERE Ratenelle et Romenay	80	16
J'aime la nature propre	TRAMAYES Saint-Léger-sous-la-Bussière	25	5
Bilan de la matinée du 6 mars 2021 en Saône-et-Loire		524	62,5

Responsable : Cédric Goujon

AAPPMA responsables des sites : Varenne l'Arconce, Toulon-sur-Arroux, Paray-le-Monial, Pontanevaux, Gergy, Tournus, Louhans.

Fête de la Pêche

Cette manifestation a eu lieu le dimanche 6 juin 2021 à l'étang du Ratenalet (commune de Préty), de 10 h à 17 h. Cette fête est l'occasion rêvée de s'initier à cette activité, puisqu'il a été possible, dans le respect de la réglementation en matière de pêche et des consignes sanitaires, de découvrir la pêche et les milieux aquatiques à travers différents ateliers organisés par la Fédération et l'AAPPMA de Tournus.

Responsable : Cédric Goujon

Éducation à l'environnement

Réalisation d'une animation en collaboration avec l'AAPPMA Le Goujon Cuiserotain afin d'initier les élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école de Brienne lors d'une pêche d'inventaire sur la frayère du Bief Colas.

Les élèves ont pu assister et découvrir les principes de la pêche électrique, du fonctionnement de la frayère et de s'initier à l'identification des poissons.



Responsable : Cédric Goujon

Fête de la Pêche
Respect des gestes barrières

Dimanche 6 Juin 2021
A l'étang du Ratenalet (Préty) de 10 h à 17 h

Animations gratuites

Venez-vous initier à la pratique de la pêche aux ateliers suivants :

- Montage de ligne
- Pêche de la Carpe
- Pêche au coup
- Pêche des carnassiers
- Simulateur de Pêche
- Découverte des poissons

Vente de matériel de pêche d'occasion (gratuite pour les exposants)
Organisé par l'AAPPMA de Tournus, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire et le Mairie de Préty. Pour tous renseignements : 06.62.88.32.16

COMMUNICATION, SITE INTERNET, RESEAUX SOCIAUX

Guide 2022 de la pêche en Saône-et-Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2021 contient de nombreuses mises à jour : évolutions de la réglementation, changements de Présidents, ...

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise INORE GROUPE.

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA en janvier 2022. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Partenaires publicitaires (75%), FDAAPPMA 71 (25%)



Participation à l'écriture d'article pour le Journal de Saône-et-Loire

Lors de l'année 2021, la Fédération a collaboré à l'élaboration de nombreux articles pour le Journal de Saône-et-Loire (JSL). Ces derniers sont pour la plupart parus pour dans la rubrique « Pêche mon Dimanche ».

Responsable : Cédric Goujon



Actualisation de notre carte interactive : GEOPECHE

Une application nommée GEOPECHE a vu le jour en 2020 et actualisée sur l'année 2021. Il s'agit une carte interactive, gratuite, accessible à tous, depuis votre ordinateur, votre smartphone, votre tablette, du fond de votre canapé ou de votre barque, incluant toutes les rivières et plans d'eau du département ainsi que toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche de loisirs.

Pour notre département, vous trouverez les informations suivantes :

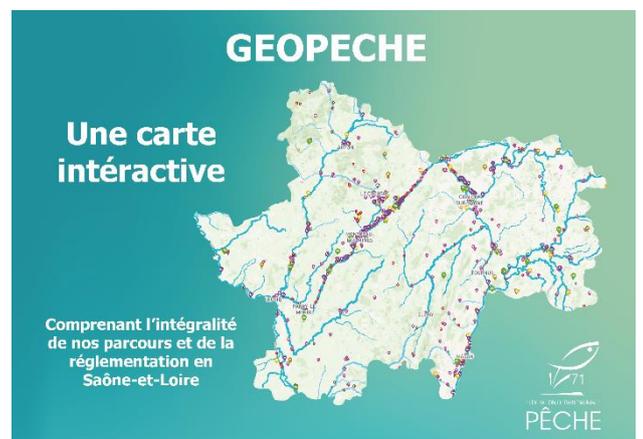
- Les catégories piscicoles,
- Les parcours de graciation,
- Les parcours Carpe de nuit,
- Les étangs/lacs gérés par les AAPPMA et la Fédération,
- Les vendeurs de carte de pêche (dépositaires),
- Les réserve de pêche,
- Le siège et contact des AAPPMA,
- Les hébergements pêches,
- Les mises à l'eau,
- Et des points règlementaires.

Lien d'accès à la carte interactive GEOPECHE :

<https://www.geopeche.com/>

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de Pêche de Saône-et-Loire



Panneaux d'informations

Mise en place de 8 panneaux d'accueils sur les abords de quelques étangs fédéraux, à proximité du chemin principal afin d'informer le maximum de personne (pêcheurs et promeneurs).

Nom du site	Localisation	Superficie	Nombres de Panneaux
Etang de Beauchamp	Neuvy-Grandchamp	12 ha	1
Etang du Mitant	Gergy	3.5 ha	1
Etang des Moines : Bas	Paray-le-Monial	6 ha	1
Etang des Moines : Haut, Carpodrome		4 ha	
Gravière du Champ des Pierres	Toulon-sur-Aroux	3.5 ha	1
Gravière de l'Île des Motrots	Navilly	8.5 ha	1
Lac des Vergettes	Lays-sur-le-Doubs	4 ha	1
Bras mort « La Vieille Seille »	La Truchère et Sermoyer	30 ha	2
Total			10

Information des panneaux :

- une cartographie du site concerné,
- un texte de présentation,
- les principales espèces de poissons présentes sur la gravière,
- les logos de réglementation de la pratique de la pêche (charte graphique FNPF),
- les logos des partenaires (Fédération Pêche 71, FNPF, AAPPMA),
- le teaser « Cliquez, Imprimez, Pêchez ».

Description du panneau et de son support

Le panneau sera réalisé en aluminium bond d'une épaisseur de 6 mm.

Type d'impression : numérique en haute définition

Protection : lamination de protection et anti-UV

Format : 1500 X 1520 mm (visible : 1475 X 1125)



Responsable : Cédric Goujon

Financement : FNPF (50%) et Fédération de Pêche de Saône-et-Loire (50%).

Film « Carpe, Destination Saône-et-Loire »

La Fédération avec la collaboration de « la Pêche et les poissons » et « média carpe » s'est lancée dans la réalisation d'un film sur la carpe pour valoriser nos parcours, cette pratique et la promotion de notre département.

Plusieurs sites sont retenus dans le cadre de ce tournage :

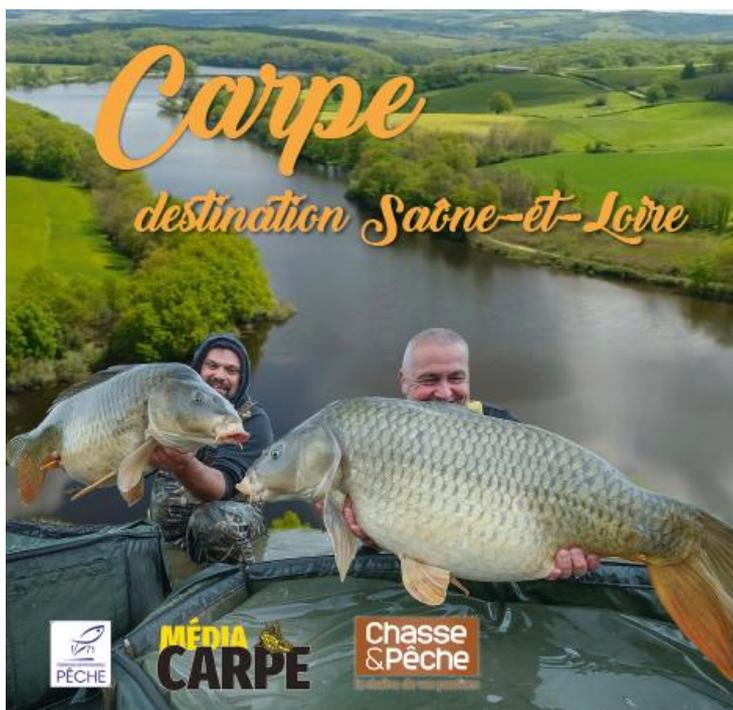
- La Saône à Chalon-sur-Saône ;
- Le lac des Prés Saint-Jean (également nommé Lac de la Zup) à Chalon-sur-Saône ;
- Le lac de Torcy Vieux (également nommé Le Breuil) au Breuil ;
- Le Lac de Montaubry au Breuil.

Diffusion du film :

- Diffusion kiosque de ce DVD avec un numéro de média carpe de janvier/février : mise en place 48 000 ex (sous film cristal et cartonnette rigide au dos du magazine),
- Diffusion auprès des abonnés du magazine en commande spontanée suite à la sortie kiosque : 2000 ex,
- Vente à l'étranger (Suisse, Belgique, Luxembourg) : 800 ex,
- DVD envoyé via courriers de relance pour tout réabonnement sur les mois de mai, juin et juillet : autour de 2900 ex,
- Pressage de DVD supplémentaires pour les besoins de la Fédération : 5000 ex livrés.
- Total de 59 000 DVD (passe incluse).

Responsables : Rémy Chassignol et Cédric Goujon

Financement : FNPF (35%) et Fédération de Pêche de Saône-et-Loire (65%).



Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

2021 aura été la 21^{ème} année d'existence du site Internet.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2 000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2021

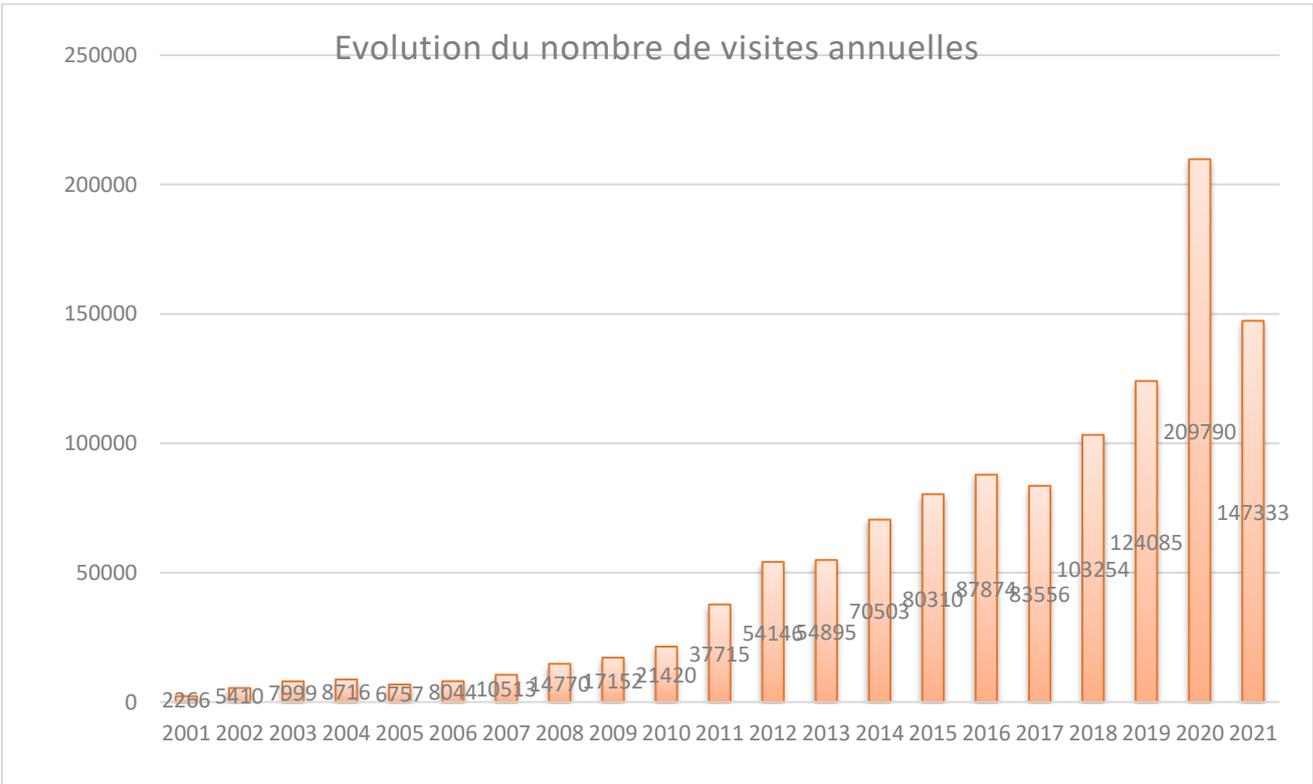
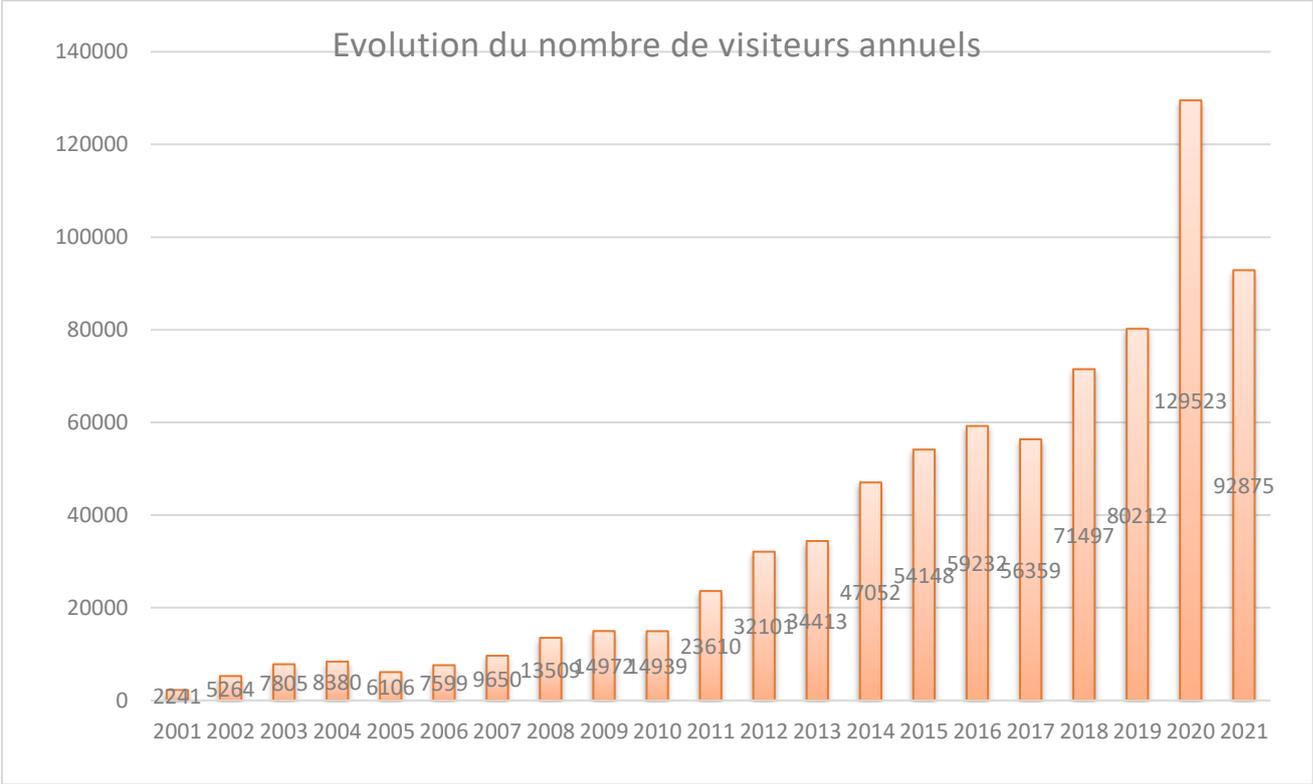
- **147 333 consultations par 92 875 visiteurs distincts pour un total de 318 431 pages vues**

En moyenne, les internautes restent 2,44 minutes sur le site pour une moyenne de 2 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'informations.

Pour cette année 2021, la fréquentation a diminué par rapport à 2020. En 2020, les différents confinements, le flou sur la réglementation pêche en période Covid avait attiré beaucoup de monde sur le site internet de la Fédération.

Entre 2009 et 2021, le nombre de visites a été multiplié par 8. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles.

Pour cette année 2021, 81% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.



Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	82 905
Etats Unis	3 736
Allemagne	2 320
Suisse	656
Belgique	527
Pays-Bas	490

Technologie de consultation du site

30% des consultations sont faites depuis un ordinateur.

66% des consultations sont faites depuis un smartphone.

4% des consultations sont faites depuis une tablette.

Pages les plus consultées par ordre d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Index	47 069
2.	Carpe de nuit	16 977
3.	Carte de pêche 2021	16 537
4.	Les étangs	15 469
5.	Période d'ouverture	15 087
6.	Achetez sa carte de pêche	11 739
7.	Extrait réglementation	10 484
8.	Carte interactive	9 546
9.	Les rivières	6 952
10.	Carnassier-la-réglementation nationale change	6 192

Responsables : Cedric Goujon, Rémy Chassignol

Facebook de la Fédération : <https://www.facebook.com/pechesaone.loire>

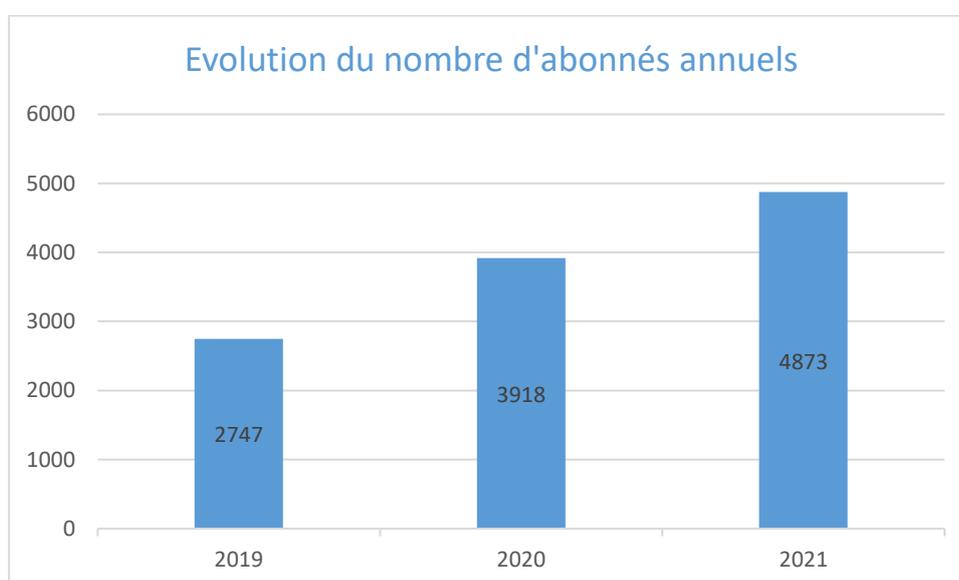
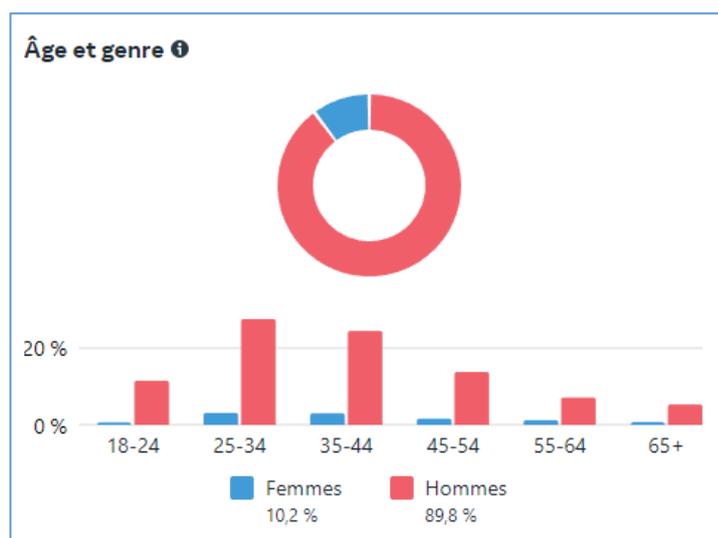
2021 aura été la 7^{ème} année d'existence de la page Facebook de la Fédération de pêche de Saône-et-Loire (Créée en 2015).

Les réseaux sociaux, notamment Facebook occupe une place très importante dans la communication. C'est un réseau incontournable pour faire passer des informations rapides, à un public qui peut être différent de celui du site internet.

Les abonnés de la page Facebook

Nous comptabilisons 4 873 abonnés à la page de la Fédération au 31 décembre 2021.

On observe que parmi nos abonnés, 89,8 % sont des hommes, contre 10,2 % de femmes. Majoritairement, les tranches d'âges les plus touchées par nos publications et par ce réseau social sont les 25-34 ans (30,7 %) et les 35-44 ans (27,5 %).



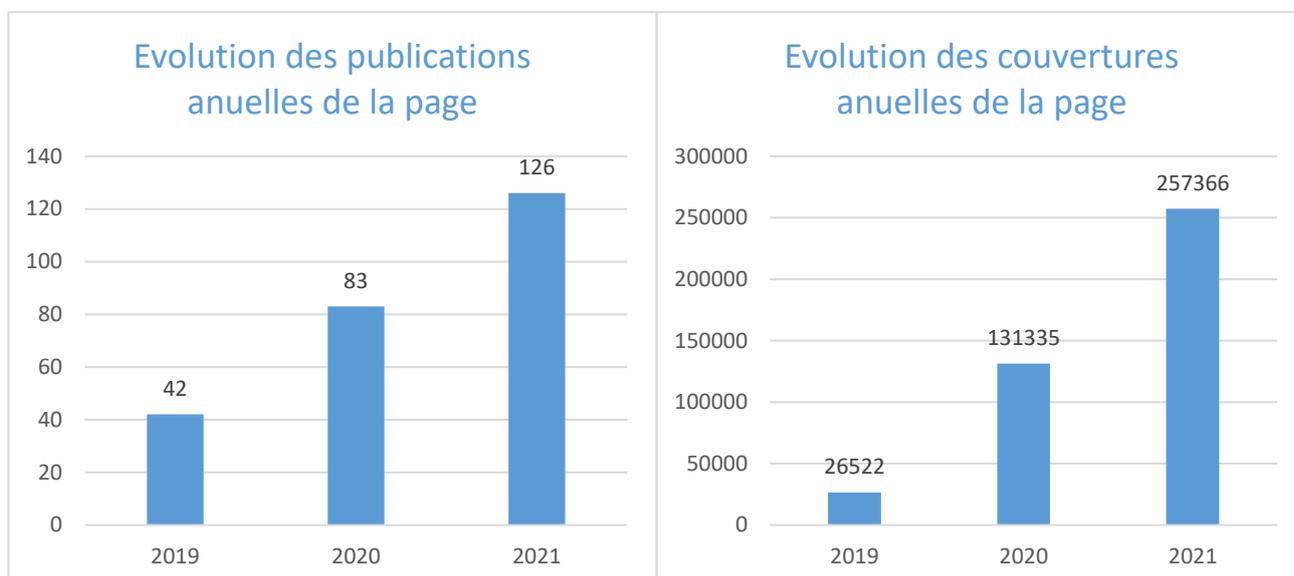
De 2020 à 2021, nous comptons 961 nouveaux abonnés à la page Facebook.

Les publications et couvertures de la page Facebook

Définition couverture : Nombre de personnes ayant consulté un contenu sur la Page ou portant sur la Page, notamment des publications, des stories, des publicités, des informations sociales sur les visiteurs qui interagissent avec la Page, etc.

126 publications ont été mises en ligne au cours de l'année 2021 pour un total de 257 356 couvertures par les Internautes. Les publications qui ont eu le plus de succès sont :

- Extension des déplacements covid : 151 000 couvertures,
- Gagnant du concours photo 2021 : 30 500 couvertures,
- Pêche de sauvetage : 25 000 couvertures,
- Fenêtre de capture du brochet : 23 400 couvertures.



Responsable : Cédric Goujon

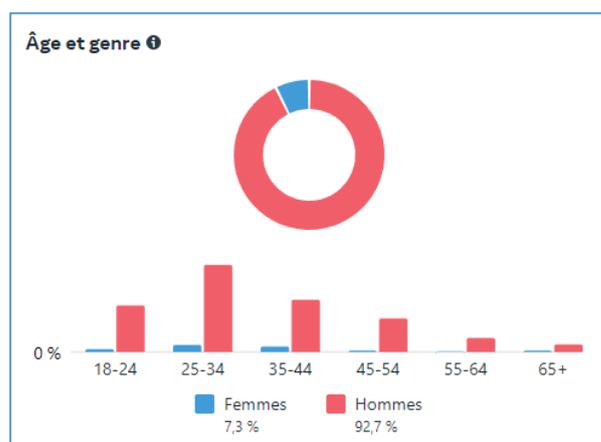
Instagram de la Fédération : <https://www.instagram.com/federationpeche71/>

2021 aura été la 2^{ème} année d'existence du compte Instagram de la Fédération de pêche de Saône-et-Loire.

Les abonnés du compte Instagram

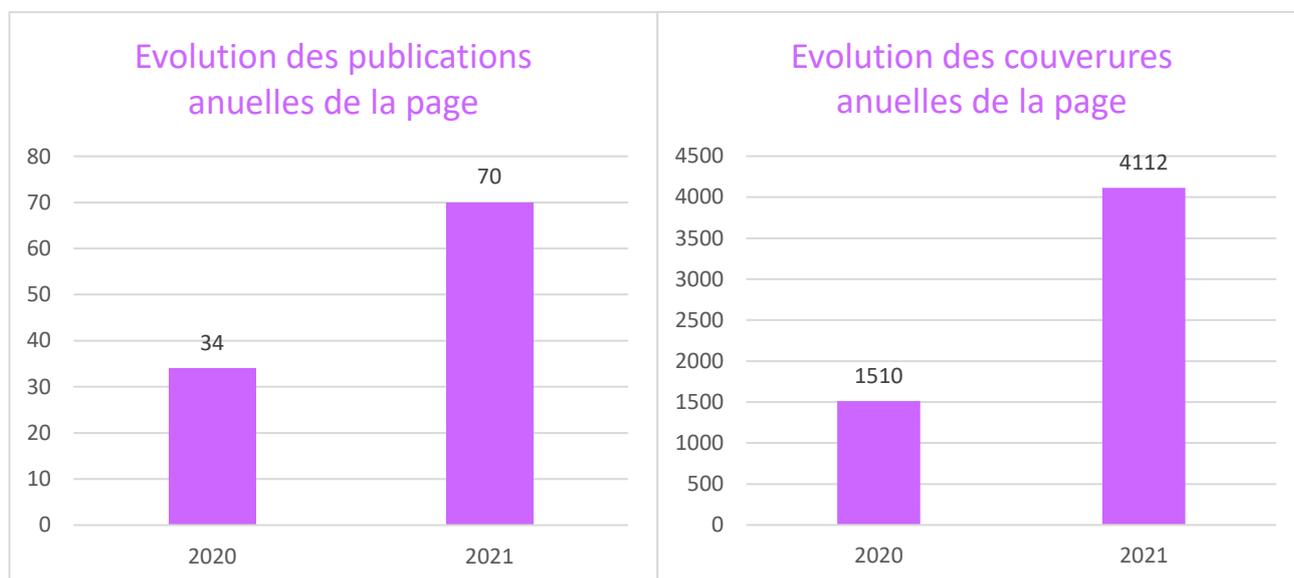
Nous comptabilisons 466 abonnés au compte Instagram de la Fédération au 31 décembre 2021.

On observe que parmi nos abonnés, 92,7 % sont des hommes, contre 7,3 % de femmes. Majoritairement, les tranches d'âges les plus touchées par nos publications sur ce réseau social sont les 18- 24 ans (19 %), les 25-34 ans (36,2 %) et les 35-44 ans (22,2 %). La communauté Instagram est globalement plus jeune que sur les autres réseaux sociaux.



Les publications et couvertures du compte Instagram

70 publications ont été mises en ligne au cours de l'année 2021 pour un total de 4 112 couvertures par les Internautes.



Responsable : Cédric Goujon

RAPPORT FINANCIER - FEDERATION ET CAISSE DE RECIPROCITE



Bilan Actif

Association Fédération de Pêche 71

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	47 761	40 550	7 211	5 263	
		TOTAL	47 761	40 550	7 211	5 263	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	773 902 1 270 561 450 829	29 205 803 705 420 657	744 697 466 855 30 172	749 037 449 446 27 190	
	TOTAL	2 495 293	1 253 568	1 241 725	1 225 674		
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Actif immobilisé	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	1 185 600		1 185 600	1 168 600	
		TOTAL	1 785		1 785	1 768	
		Total I	2 544 840	1 294 118	1 250 722	1 232 706	
		Stocks et en cours					
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	37 451 151 887	9 598	27 852 151 887	775 163 122	
			TOTAL	189 338	9 598	179 740	163 897
		Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	100 000 1 503 002 34 349		100 000 1 503 002 34 349	100 000 1 435 599 47 028
		Total II	1 826 690	9 598	1 817 091	1 746 525	
		Frais d'émission des emprunts III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	4 371 530	1 303 716	3 067 813	2 979 231		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)						

(A)39.1

Association Fédération de Pêche 71

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	268 921	268 921
	Fonds propres complémentaires	28 710	28 710
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 558 615	1 511 295	
Report à nouveau	650 817	650 817	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	195 338	173 119	
Situation nette (sous-total)	2 702 403	2 632 864	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	34 417	12 510	
Provisions réglementées			
Total I	2 736 820	2 645 374	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 074	49 698
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	62 873	75 529
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	192 271	207 629
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	774	1 000	
Total IV	330 993	333 857	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I-I bis+II+III+IV+V)	3 067 813	2 979 231	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Association Fédération de Pêche 71

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	668 057	692 783
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	84 235	50 390
	<i>dont parrainages</i>	9 100	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	217 592	229 784
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 077	7 763	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	17 276	1 260	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	993 238	981 981
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	28 835	15 026
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	316 510	318 519
	Aides financières	4 098	1 360
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 180	20 432
	Salaires et traitements	260 316	273 955
	Charges sociales	103 031	109 521
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 214	76 361
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	5 503	2 810
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	811 692	817 987
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	181 546	163 994

Association Fédération de Pêche 71

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 918	4 305
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3 918	4 305
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
2. Résultat financier (III-IV)		3 918	4 305
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		185 464	168 299
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 093	5 306
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	11 093	5 306
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	775	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	775	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		10 318	5 306
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII	444	487
Total des produits (I + III + V)		1 008 250	991 593
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		812 911	818 474
EXCÉDENT OU DÉFICIT		195 338	173 119
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	4 494	2 332
	Total	4 494	2 332
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	4 494	2 332
	Total	4 494	2 332

PERSONNEL DE LA FEDERATION

Pôle Garderie

Thomas BRETON	Contact : 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, Bourbon Lancy, La Chapelle-sous-Dun, Charbonnat/Arroux, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Ciry-le-Noble, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Gévelard, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Oudry, Palinges, Pontanevaux, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, Prissé, Sainte-Cécile, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Chateauneuf, Saint-Maurice-de-Satonnay, Saint-Vallier, Salornay sur Guye, Toulon/Arroux, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint-Yan, Pêcheurs amateurs aux engins</i>
Cyril COLIN	Contact : 07 70 11 89 28	<i>Anost, Autun, Bellevesvre, Blanzay, Chagny, Chalons/Saône, Charnay les Chalons, Le Breuil, Le Creusot, Cuisery, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Dennevy, Dommartin les Cuiseaux, Gergy, Gueugnon, Louhans, Lucenay l'Evêque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Ormes, Pierre de Bresse, Rancy, Romenay, Rully, Sagy, Saint-Ambreuil, Saint-Bérain-sur-Dheune, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Léger/Dheune, Saint-Usuge, Tournus, Verdun sur le Doubs.</i>

Pôle Administratif

Virginie POLLIER

Directrice Administrative et Financière

Tiphaine BUY

Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL

Directeur Technique

06.73.47.81.72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais, Dheune

Julien MAUPOUX

Responsable Technique

06.86.26.82.50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Camille MARCON

Chargée de Mission

06.87.55.16.24

PDPG et études piscicoles

Pôle Halieutique

Cédric GOUJON

Chargée de Développement Halieutique

07.87.78.78.23

Rémi JACQUESSON

Apprenti Agent de développement depuis le 1^{er} septembre 2020

AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Jean-Marie GRALLIEN	Preben ; 71550 ANOST	06.61.15.45.41
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 ANZY-LE-DUC	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Christophe LEOCADE	6D, rue Chancelier Rolin ; 71400 AUTUN	06.33.16.82.81
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Philippe MICONNET	9, rue du Tisserand ; 71270 BEAUVERNOIS	06.88.46.33.07
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	Alain MERCIER	52, route de Couches ; 71670 LE BREUIL	06.49.79.54.22
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Philippe FROUX	3, rue des Buissons ; 71140 BOURBON-LANCY	06.98.43.51.18
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	Frédéric GRESPAN	4, route du Canal Corchanu ; 71150 CHASSEY-LE-CAMP	06.41.97.56.29
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Anthony PAILLARD	Maison des associations - Espace Jean Zay - 2, rue Jules Ferry 71100 CHALON-SUR-SAONE (siège)	06.86.66.38.69
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Thierry GAUTHIER	78, impasse Paperin ; 71170 CHASSIGNY-SOUS-DUN	06.82.59.85.75
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	FUSION DE L'AAPPMA AVEC « L'Ablette Toulonnaise » de TOULON-SUR-ARROUX		
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Damien BECHE	2, rue neuve ; 71270 NAVILLY	06.45.88.11.37
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	André RAMBAUD	21, rue de la Condemine ; 71120 CHAROLLES	07.81.10.53.31
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 594, RD 348 ; 71170 CHASSIGNY-SOUS-DUN	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Yves LACORNE	Allée L ; 9, Montée des Soldats ; 69300 CALUIRE-ET-CUIRE	06.85.91.73.93
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Pascal PRICAT	Rozelay ; 5/1, rue Dumas ; 71420 CIRY-LE-NOBLE	06.73.66.44.84
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Henri MAMESSIER	2, rue Frédéric Chopin ; 71800 BAUDEMONT	06.07.49.98.91
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 MASSILLY	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Baptiste NECTOUX	568, chemin du Brouillard ; 01290 CORMORANCHE-SUR-SAONE	06.85.07.65.16
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 LE BREUIL	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 LE BREUIL	07.78.68.09.40
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 BRIENNE	03.85.40.10.02

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 DENNEVY	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Jean-Luc BIANCHI	19, rue de la Dombe ; 71160 DIGOIN	06.46.78.81.10
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX	03.85.75.53.71
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 ECUISSES	06.32.73.30.65
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	Jean-Claude GANDRE	2, rue des Bois des Fosses ; 71360 MORLET	06.81.54.58.15
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Olivier LEGER	Les Bedats ; 71190 ETANG-SUR-ARROUX	06.08.46.07.00
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	ELECTIONS EN COURS		
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 GERGY	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 GUEUGNON	06.01.22.58.70
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean-Marc PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 IGUERANDE	07.81.34.02.16
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 LOUHANS	06.37.38.02.11
34 LUCENAY L'EVEQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	27, route de Saulieu ; 71540 LUCENAY L'EVEQUE	06.33.62.47.54
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Sébastien JACQUELIN	28, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 LUGNY	06.50.02.11.72
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Philippe PETIT	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 MACON (siège)	07.75.28.42.16
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 MARCIGNY	06.48.46.45.50
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	Claude BERNARD	5, impasse des Punaises ; 71390 MARCILLY-LES-BUXY	06.23.75.63.34
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 MONTCEAU-LES-MINES	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	DISSOLUTION DE L'AAPPMA		
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 ORMES	06.29.71.16.45
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 OUDRY	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Stéphane PERCHE	11, rue Saint-Thibault ; 71430 PALINGES (siège)	06.98.85.75.99
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	20 chemin du Nid de la Caille ; 71600 HAUTEFOND	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 MONTCEAU-LES-MINES	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Pierre CARDOT	Route de Louhans ; 71270 PIERRE-DE-BRESSE	06.89.72.10.30
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Stéphane GUY	209C, rue de la Mairie ; 71570 LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY	06 81 05 28 54

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Danielle TRIBOULET	40, route de Vergisson ; 71960 PIERRECLOS	03.85.35.74.40
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Pierre GAUTHIER	209, les Petits Bois ; 71500 BANTANGES	03.85.74.21.18
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Didier GEROLT	205, route de la Devise ; 71470 ROMENAY	06.70.67.20.31
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 RULLY	06.61.80.43.01
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	Alain BOURRILLON	313, route de Sarvagnat ; 71580 SAGY	06.85.66.75.56
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 LALHEUE	06.81.50.71.23
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Gilles FEVRE	27, route de la Vallée des Vaux ; 71510 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE	06.44.78.13.29
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Michel DESPORTES	301, chemin du Rompay ; Le Rompay ; 71250 SAINTE-CECILE	06.80.51.36.29
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Sébastien GRAVALLON	1390 route de la Chapelle Naude ; 71470 SAINTE-CROIX	06.43.13.78.50
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	Nicolas JACQUES	41, route des Gauthays ; 71330 DICONNE	07.70.70.49.35
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Fabien LARUE	135, route de St Igny ; 71740 TANCON	06.80.74.30.16
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUDEMONT	36, route de Couches ; 71510 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	06.11.14.69.04
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF	06.33.76.71.03
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Bernard PROST	25, avenue Bel Horizon ; 71000 MACON	06.84.01.41.78
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Charles Guy JOUVENCEAU	74, rue du Vernay ; 71500 SAINT-USUGE	06.06.46.11.40
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	Jean-Luc GODILLOT	B18 - Cité Jean-Marie Chalot ; 71230 SAINT-VALLIER	06.26.81.10.35
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Gilles BURTEAU	14, route de Montceau ; 71250 SALORNAY-SUR-GUYE	06.84.97.64.40
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L'Ablette Toulonnaise</i> »	Gérard BOUDOT	10, rue de Gray ; 71300 MONTCEAU-LES-MINES	06.89.44.61.78
68 TOURNUS « <i>La Bienfaitante</i> »	Patrick VORILLION	574, vieille route d'Ozenay ; 71700 TOURNUS	06.62.88.32.16
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Pierre BOUILLET	12, Place de la Poste ; 71520 TRAMAYES	06.16.83.42.20
70 VARENNES L'ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	David POLETTE	Le Bourg ; 71600 POISSON	06.76.66.41.84
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Joël LEGGER	4, rue de la Fontaine ; 71350 SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE	06.03.89.85.54
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINES ET FILETS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 DIGOIN	06.43.47.12.71
73 SAINT-YAN « <i>Les Amis de l'Arconce</i> »	Jean Pierre LECOEUR	5135, Route de Poisson ; 71600 SAINT-YAN	06.87.04.47.03